

Fir dech a fir däi Land



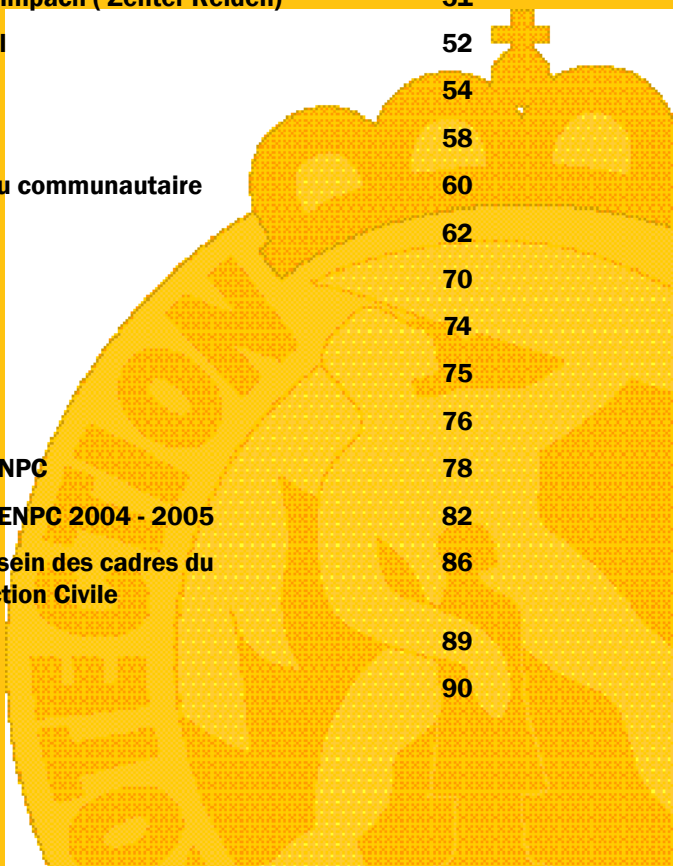
Publication périodique
du Service National
de la

**Protection
Civile**

n° 59/2004

SOMMAIRE

Message du Ministre de l'Intérieur	4
Administration des Services de secours: un nouveau défi	6
Année de changements	8
Ein alter Hase zieht sich langsam zurück	10
Rapport d'activités 2003	12
Statistiques 2003	39
Ambulancierweekend zu Schimpach (Zenter Reiden)	51
40 Joër Protection Civile Kayl	52
Gemeinsam trainiert	54
Das THW	58
La Protection Civile au niveau communautaire	60
408 Diplome	62
Colloque des cadres	70
Merci fir de Merci	74
Rubrique administrative	75
Schneechaos	76
Wochenendlehrgang in der ENPC	78
Programme de formation à l'ENPC 2004 - 2005	82
Changements intervenus au sein des cadres du Service National de la Protection Civile	86
Liens Internet	89
Centre de secours Mamer	90



MESSAGE DU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR

La date du 6 mai 2004 entrera sans aucun doute dans les annales de nos services de secours étatiques et communaux. C'est en effet ce jour que la Chambre des Députés a discuté, puis voté le projet de loi portant création d'une administration des services de secours.

Au-delà de la création d'un nouveau service de l'Etat regroupant le Service National de la Protection civile et le Service d'Incendie et de sauvetage du Ministère de l'Intérieur avec tous les avantages que cette réforme comporte au niveau de l'efficacité et de la rationalisation du travail administratif, la nouvelle loi jette les bases d'un système d'organisation des secours adapté, à la fois à l'évolution des technologies ainsi qu'aux exigences de la population en matière de protection contre les incendies, les sinistres et les catastrophes de toute nature.

Elle donne au Ministère de l'Intérieur la possibilité de créer au niveau opérationnel les structures qui permettent de garantir sur le plan régional et national une couverture optimale des services de secours. Elle devrait ainsi permettre de résoudre, du moins en partie, les problèmes de disponibilité, auxquels sont confrontés de plus en plus souvent nos services de secours.

La nouvelle loi innove ensuite en réglementant la formation de base qui devient obligatoire pour tous les volontaires.

Il faut en effet se rendre à l'évidence que l'évolution des technologies et des missions de nos services de secours exige plus que jamais une adaptation de la formation de nos volontaires. Il ne suffit plus aujourd'hui que les bénévoles soient préparés à éteindre le feu ou à secourir les victimes d'accidents de la route. Les déraillements de trains, les accidents d'avions, les accidents nucléaires ou les accidents chimiques ne sont que quelques exemples parmi d'autres pour illustrer la diversification des risques auxquels est exposée la population. N'oublions pas d'autre part que les victimes d'accidents ou d'incendies exigent toujours plus de connaissances de la part de nos volontaires : l'ambulancier doit pouvoir effectuer " les gestes qui sauvent ", le sapeur-pompier doit devenir davantage un " technicien du risque " qu'un " soldat du feu ".

Il s'agira donc, dans les mois à venir, d'offrir à nos volontaires un éventail de nouveaux cours dont le contenu sera adapté à la complexité de la matière.

Conséquence logique de cette obligation de se soumettre à une formation : un sapeur-pompier, un ambulancier ou un sauveteur de la protection civile qui n'a pas suivi les cours élémentaires prescrits par la réglementation afférente n'aura plus le droit de participer à des interventions. Il y va tout autant de la santé de nos volontaires que de l'efficacité des interventions de nos services de secours.

C'est également dans l'intérêt bien compris de nos bénévoles que le législateur leur a imposé un contrôle médical périodique obligatoire. Seul le volontaire physiquement et psychiquement apte peut affronter les risques d'une intervention.

Il m'importe toutefois de souligner clairement que le volontaire qui ne remplit pas les conditions de formation et de santé précitées peut rester membre de son corps ou de son centre : néanmoins, il devra se consacrer à d'autres tâches, administratives ou techniques.

J'estime en effet qu'une société démocratique et évoluée ne peut renoncer aux services des bénévoles. Elle ne saurait davantage décourager, voire sanctionner ceux qui veulent, de façon désintéressée, consacrer leurs loisirs à aider, au sein de nos services de secours, leurs concitoyens dans le besoin. Le bénévolat est une composante indispensable, un élément fondamental de notre société, et son importance se doit d'être soulignée dans un monde toujours plus égoïste et dirigé vers la satisfaction de l'intérêt personnel.

Permettez-moi donc pour terminer, de renouveler, au nom du Gouvernement et en mon nom personnel, tous mes remerciements aux nombreux volontaires des Services de secours qui pendant l'année écoulée se sont engagés avec dévouement pour assister et secourir leurs prochains.

Michel WOLTER
Ministre de l'Intérieur

ADMINISTRATION DES SERVICES DE SECOURS: UN NOUVEAU DÉFI!



Depuis le 1er juin 2004, j'assume la direction du service national de la protection civile. Cette nomination coïncide, à quelques semaines près, avec la création de la nouvelle administration à laquelle s'alignent de nombreuses missions telles que définies par la loi, votée le 6 mai 2004, portant création d'une administration des services de secours.

La création de cette administration est plus qu'un signal symbolique visant une meilleure coopération entre les bénévoles de la Protection Civile et ceux du Service d'Incendie et de Sauvetage. Cette nouvelle loi veut se porter garant de l'avenir du bénévolat et notamment du développement durable de nos services de secours.

En effet, le Luxembourg reste un des rares pays dont les services de secours sont presque exclusivement garantis par l'engagement inlassable de bénévoles.

Assumant moi-même le bénévolat pendant dix-neuf ans, je sais apprécier le dévouement de tous les volontaires et je connais les difficultés que rencontrent de plus en plus les bénévoles pour accomplir leurs missions. Les difficultés sont étroitement liées aux profonds changements que connaît notre société. Ces changements, il faut l'admettre, sont particulièrement prononcés au Luxembourg du fait la situation socio-économique très particulière de notre pays par rapport à nos pays voisins.

Il y a lieu de supposer que ce développement socio-économique se renforcera au cours des prochaines années. Evoquons dans ce contexte p.ex. l'explosion démographique qu'entraînera probablement la valorisation des friches au sud de notre pays. Le développement urbain en progression rapide s'accompagnera d'un besoin en moyens pour les services de secours tant au niveau des ressources humaines qu'au niveau matériel. Il s'agit de faire face aux nouveaux défis en matière de prestation de services des secours. Ces besoins s'accompagneront par ailleurs d'une augmentation de la qualité des interventions qui deviennent hautement techniques et complexes.

Ce travail supplémentaire que devront assurer dorénavant les bénévoles est accompagné d'autres contraintes, notamment celle d'un manque de disponibilité au cours des journées ouvrables.

Il incombe donc à la nouvelle administration des services de secours d'aider le Ministre de l'Intérieur à développer d'ores et déjà des réponses pour faire face à une situation qui est susceptible d'empirer au cours des années prochaines.

Créer de nouvelles synergies et favoriser la coopération entre les services de secours n'est donc pas un luxe et un désir de notre monde politique, mais bien une nécessité absolue si nous voulons faire face au défi que nous pose l'avenir. Tous les intervenants ont leur place et leur missions spécifiques qui leur sont propres. Il faut que ces synergies et cette étroite collaboration se fassent dans un respect mutuel et un sentiment de solidarité.

Je tiens à féliciter et rendre hommage à toutes celles et tous ceux qui, bien que les circonstances externes soient souvent difficiles et parfois peu encourageantes, mettent leur temps libre à disposition de la collectivité. Sans leur travail et sans leur engagement, notre pays ne saurait se vanter d'une société civile permettant à nos villes et villages de vivre.

En dernier lieu il me reste à rendre hommage à Monsieur Léon Anen, ancien directeur de la protection civile, qui, après 38 ans de service, a pris sa retraite bien méritée avec effet au 1er juin 2004. Léon Anen, qui, à l'instar de son prédécesseur, Monsieur Léon Jung, a su laisser son empreinte et a su diriger et développer avec virtuosité et talent pendant plus d'une décennie le service national de la protection civile.

J'ai hérité de lui une équipe de bénévoles dévoués et il m'incombe de marcher sur ses traces pour encadrer pendant les années à venir les services de secours dans l'accomplissement de leurs tâches difficiles.

ANNÉE DES CHANGEMENTS

L'année 2004 est marquée pour la Protection Civile par bon nombre de changements, a savoir, l'entrée en vigueur de la loi portant création d'une Administration des services de secours, un nouveau responsable à la tête de l'administration, un nouveau gouvernement etc.



Après 38 années passées au Service National de la Protection Civile, dont 12 en tant que directeur, j'ai estimé que le moment était venu de procéder à la relève au niveau de la gestion du service.

Au cours de ces 38 ans, j'ai eu l'occasion de connaître tous les départements du Service National de la Protection Civile et j'ai eu le privilège d'apprendre à connaître et à apprécier bon nombre de personnes, volontaires et professionnels, tant au cours de moments agréables que lors d'interventions.

Je tiens à remercier tous les volontaires et tous les cadres ainsi que tout le personnel du Service National de la Protection Civile pour leur confiance, leur soutien et leur collaboration précieuse et loyale dont ils ont fait preuve au fil des années.

Comme nous pouvons le constater, l'évolution dans le domaine des secours d'urgence n'a cessé de progresser au cours des dernières années et ce à un rythme de plus en plus rapide.

La Protection Civile peut se prévaloir aujourd'hui d'une bonne renommée qu'elle doit pour la majeure partie à l'altruisme et l'engagement indéfectible de toutes ces personnes

Il n'y a cependant aucune raison de se reposer sur ses lauriers car les défis du 21e siècle ne vont qu'en s'accroissant et il faudra rester vigilant afin que l'efficacité des services de secours reste garantie à l'avenir.

Ceci implique l'implantation de nouvelles structures telles qu'elles sont définies dans la nouvelle loi qui prévoit entre autres un renforcement des relations et une collaboration plus étroite avec d'autres services de secours en vue de créer, dans la mesure du possible, des synergies.

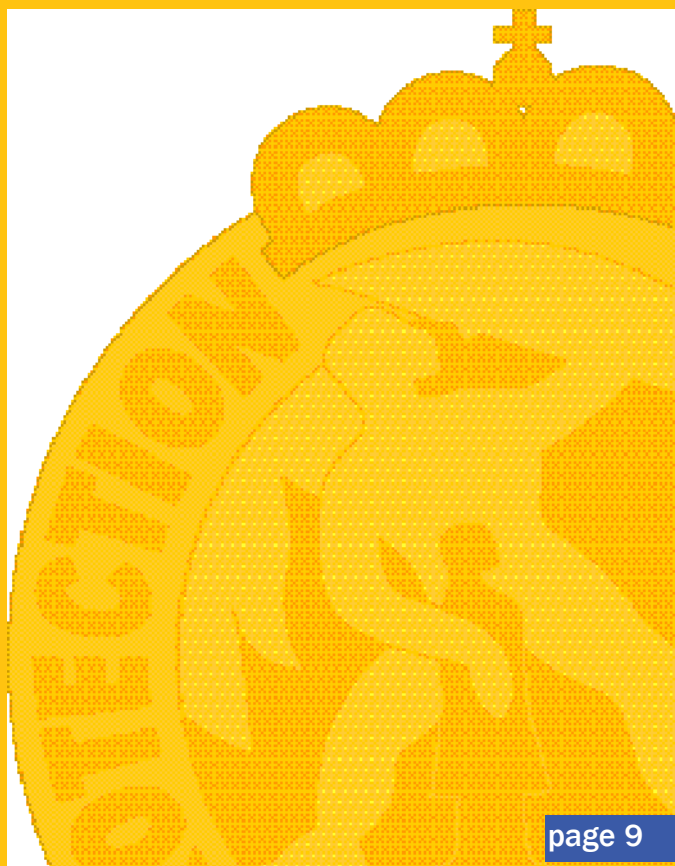
Au début, ce ne sera certes pas chose facile, mais une telle réorganisation s'impose inéluctablement afin de permettre aux services de secours d'affronter les nouveaux défis auxquels ils se verront confrontés à l'avenir.

La mise en œuvre de ces réformes et leur réalisation reposent sur les épaules des responsables de la nouvelle administration,

de son personnel et de tous les volontaires et professionnels de la protection civile et du service d'incendie.

Je souhaite à mon successeur et ami Michel Feider réussite et satisfaction dans l'accomplissement de cette lourde tâche et je demande à tous les volontaires de lui témoigner la même confiance, la même loyauté et le même dévouement dont ils ont fait preuve à l'égard de ma personne.

Léon Anen



EIN ALTER HASE ZIEHT SICH LANGSAM ZURÜCK

Am 12. März dieses Jahres trat Raymond Schockweiler als Chef du Groupe d'Alerte du Centre National d'Alerte des Zivilschutzes zurück. Viele Leute kennen Raymond Schockweiler, seine Kollegen des Zivilschutzes, Beamte und Politiker und viele Weggefährten im nahen und fernen Ausland, doch was ist das Centre National d'Alerte kurz CNA genannt.

Bereits diese Tatsache sagt viel über die Person und den Menschen Raymond Schockweiler aus. Er besitzt die seltene Gabe, im Hintergrund still und leise zu arbeiten und dennoch beachtliche Resultate zu erzielen.

Bevor er seine Ernennung zum Agent Opérateur des CNA am 12.01.1971 erhielt, war er bereits seit Herbst 1964 als solcher tätig. Die Ausbildung oblag damals der Luxemburger Armée. Sehr interessiert durchlief er die jeweiligen Ausbildungskurse unter der fachkundigen Leitung des Capitäns Kimmen und anderer Offiziere.

Durch die Abschaffung des obligatorischen Militärdienstes entstand ein legislatives Vakuum betreffend die Organisation und die Ausbildung des CNA, welches durch das grossherzogliche Reglement vom 27/12/1970 beseitigt wurde.

Bereits nach kurzer Zeit, am 11.11.1976, erhielt der junge dynamische Raymond Schockweiler seine Ernennung zum Chef de Section Adjoint, um nach nicht einmal vier Jahren am 07.01.1980 zum Chef de Section ernannt zu werden.

Als im September 1987 der erste Chef du Groupe d'Alerte, Herr Jean Kirch aus Altersgründen von seinem Posten zurücktrat, übernahm Raymond Schockweiler offiziell am 06.10.1987 die Geschicke des CNA.

An seinem Tag der Ernennung musste er bereits hautnah den Stress eines Chef de Groupe des CNA kennenlernen. Er konnte nur kurz an der kleinen offiziellen Feier im Innenministerium teilnehmen. Der Chef de Groupe vertritt Luxemburg im GOEWDS, dem Group of Experts on Warning and Detection Systems, ein heute 42 Nationen umfassendes Gremium der NATO, welches dem CPC (Civil Protection Committee) direkt untersteht. Der damalige

Innenminister, Herr Jean Spautz, sorgte dafür, dass Raymond Schockweiler sein Flugzeug nach London nicht verpasste, indem er ihn zum Findel chauffieren liess.

Seit der Auflösung des “Haut-Commissariat de la Protection Nationale” (H.C.P.N.) obliegt die Instruktion der Freiwilligen den älteren und erfahrenen Mitgliedern des Groupe d’Alerte. Auch Raymond Schockweiler gibt seit Jahrzehnten seine Erfahrungen an die jüngeren Mitglieder weiter, dies geschah jedoch damals weniger aus Altersgründen.

Er verstand es meisterhaft, die Mitglieder zu motivieren und zu einer homogenen Gruppe zu formen, sodass sie heute eine einmalige Quelle an spezifischem Wissen darstellt.

Ein sehr grosser Verdienst gebührt ihm, weil er durch sein diplomatisches Geschick im Umgang mit den Partnerländern des GOEWDS viele schwierige und knifflige Situationen auf internationaler Ebene gemeistert hat. Stets fragte man den Luxemburger um Rat oder bat ihn um Hilfe, wenn es hiess zu vermitteln oder Probleme zu lösen.

Leider können wir Raymond Schockweiler noch keine wohlverdiente Pension im Zivilschutz wünschen, da er sich bereit erklärt hat, dem Groupe d’Alerte als Mitglied erhalten zu bleiben, um seine Erfahrungen an die dieses Jahr neu rekrutierten Agents Opérateurs weiter zu geben.

Im Namen der Belegschaft des Zivilschutzes und der Kollegen des “Groupe d’Alerte” danken wir Raymond Schockweiler von ganzem Herzen für seinen unermüdlichen und vorbildlichen Einsatz zum Wohl der Bürger dieses Landes.

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2004

1. Réunions et activités au plan international

La direction de la Protection Civile entretient des contacts intensifs avec différents partenaires au niveau international. Au courant de l'année 2003, des représentants de la direction de la Protection Civile ont participé à plusieurs réunions dans le cadre des comités internationaux suivants :

1.1. Réunions au niveau de l'OTAN

Le 17 février 2003, la direction de la Protection Civile a été représentée à une réunion du Comité de Protection Civile (CPC) en configuration CPEA (en présence des pays partenaires) et le 18 février 2003 a eu lieu une réunion du CPC des pays membres de l'OTAN uniquement .

Du 8-10 septembre 2003, la direction de la Protection Civile a été représentée à Bakou (Azerbaïdjan) lors d'une réunion du Comité de Protection Civile en configuration CPEA ainsi qu'au séminaire de 2003 sur le thème " La préparation du secteur civil dans le contexte des menaces CBR et ses conséquences sur le climat de confiance à l'échelon régional". De nombreuses conférences ont donné lieu à des échanges intéressants entre les représentants d'une quarantaine de nations.

Un membre du groupe Cattenom du Centre National d'Alerte (CNA) a été désigné en 2003 comme secrétaire du groupe d'experts sur les systèmes d'alerte et de détection (GOEWDS).

Le GOEWDS est un sous-groupe technique du Comité de la Protection Civile (CPC) depuis 1967. Le GOEWDS se penche sur des questions relatives à la détection, la mesure, la surveillance et l'avertissement concernant des émissions nucléaires, biologiques et chimiques affectant la sécurité et la protection de la population civile.

Le groupe consiste d'experts d'organisations nationales. Il constitue un forum pour l'échange d'informations, de présentations et de discussions sur les techniques, mesures et structures nationales d'avertissement et de détection. L'objectif absolu est d'améliorer la coopération dans ce domaine et d'améliorer l'interopérabilité entre les nations.

Actuellement, le GOEWDS est en voie de réforme afin de fournir un moyen d'avertissement utile et efficace. De ce fait, le CPC a discuté entre autres de cette question au cours de la réunion du CPC au printemps 2003.

1.2 Au niveau de la Commission Européenne

Dans le cadre des activités du Conseil:

- * Réunions du groupe PROCIV pour l'élaboration de projets de résolution ou de décision du Conseil ;

Dans le cadre des activités de la Commission:

- * Réunions des directeurs généraux des services de Protection Civile européens ;
- * Réunions régulières du Réseau Permanent des Correspondants Nationaux en matière de Protection Civile ;
- * Réunions du Comité du programme d'action et du mécanisme en faveur de la Protection Civile de la DG Environnement, unité Protection Civile ;
- * Participation à des séminaires réunissant les différents services de Protection Civile des Pays Membres et des Pays Candidats, resp. accédants de l'Union Européenne notamment sur la préparation des acteurs de la Protection Civile face aux menaces terroristes ;
- * Réunions du comité d'accompagnement du projet PROCIVNET (réseau de communication par Intranet), réalisé par la Commission Européenne (DG Environnement/Protection Civile). Ce projet vise à instaurer une coordination plus efficace de l'action des États Membres en ce qui concerne les mesures de Protection Civile en cas d'urgence ou d'événement majeur ;
- * Atelier européen " La Protection Civile face aux risques de terrorisme NBC " organisé à l'Ecole de la Protection Civile Belge à Florival du 1-6 février 2003 et coordonné par la Commission DG Environnement ;
- * Atelier européen " Création d'une plate-forme européenne d'utilisateurs de nouvelles technologies au niveau de la Protection Civile " organisé par la Sécurité Civile Française en date du 12-14. novembre 2003 à Aix-en-Provence ;
- * Participation à différents exercices européens organisés en matière de réaction face aux menaces terroristes.

- * Atelier européen “ Information to our children - a key to saving lives “ les 21 et 22 mars 2003 par l'Agence des Services portugais de Protection Civile à Lisbonne. Les buts étaient d'une part d'identifier la connaissance actuelle du comportement des enfants face au danger et de trouver les meilleurs moyens d'influencer et d'améliorer le comportement des enfants de les intéresser au travail des services de secours et d'autre part de procéder à un échange quant aux méthodes, au matériel didactique et d'information, jeux didactiques, etc. déjà élaborés et utilisés dans les différents Etats Membres ainsi que des expériences et résultats dans ce domaine. L'atelier en question constituait un suivi des travaux du premier atelier organisé en Suède en 2002.
- * Participation d'un membre de la direction de la Protection Civile à un atelier d'auto formation pour le suivi psychosocial des victimes et familles en cas d'événements majeurs en France du 31 mars au 3 avril 2003. L'objectif de cette rencontre était d'une part, la mise en commun des expériences vécues sur le terrain lors de situations d'exception survenues en Europe et d'autre part la détermination de règles communes de formation adaptables à chaque pays en fonction de l'organisation des secours.

1.3. Au niveau des Nations Unies

Participation à la réunion des points de contact nationaux en matière d'incidents ou d'accidents radiologiques ou nucléaires organisée par l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (AIEA) ; Vienne, 2-6 juin 2003

Participation régulière aux exercices organisés par l'Agence Internationale de l'Energie Atomique.

1.4. Au niveau bilatéral

- * Participation au groupe mixte franco-luxembourgeois en matière de sûreté nucléaire qui s'est tenu à Paris en date du 7 avril 2003
- * Entrevues régulières avec les autorités françaises dans le cadre de la centrale électronucléaire de Cattenom
- * Réunions régulières avec la Préfecture de la Moselle
- * Entrevues régulières avec la “ Bundesanstalt Technisches Hilfswerk “ d'Allemagne dans le cadre de la coopération bilatérale en matière de secours

- * Signature d'une déclaration d'intention entre le Directeur de la Protection Civile Luxembourg et le Président de la " Bundesanstalt Technisches Hilfswerk " Allemagne, dans le cadre de la coopération bilatérale et de l'assistance mutuelle lors d'interventions dans des pays tiers en présence d'un représentant du Ministère des Affaires Etrangères.

1.5. Au niveau Benelux

Réunions régulières au niveau du groupe de travail Benelux " Transports ambulanciers transfrontaliers "

Réunions régulières au niveau du groupe de travail Benelux " Coopération transfrontalière en cas d'accidents majeurs "

1.6. Au niveau régional

Réunions de la Commission Internationale pour la Protection de la Moselle et de la Sarre (CIPMS).

Le Service National de la Protection Civile a participé à plusieurs réunions de la Commission Internationale pour la Protection de la Moselle et de la Sarre (CIPMS). En 2003, un membre du service a participé aux réunions suivantes :

- 11 février à Trèves Réunion du groupe de travail PS "Prévention des pollutions accidentelles"
- 6 mars à Luxembourg Réunion du groupe de travail IH " Inondations "
- 22 septembre à Metz Réunion du groupe de travail IH " Inondations "

Les principaux thèmes traités au sein du groupe de travail IH " Inondations " :

- Conséquences de la restructuration de la CIPMS pour le groupe de travail Inondations
- Plan d'action contre les inondations
- Finition et présentation de la brochure " Quand le niveau monte "
- Rapport sur les principaux résultats du 7ième sommet de la Grande Région eu égard à des questions relatives à la protection contre les inondations.

Les principaux thèmes traités au sein du groupe de travail PS "Prévention des Pollutions accidentelles " étaient :

- Adoption du Plan International d'Avertissement et d'Alerte Moselle-Sarre
- Extension du modèle d'alarme Rhin.

Dans sa fonction de Centre Principal International d'Avertissement (CPIA) auprès de la Commission Internationale pour la Protection du Rhin (CIPR) le Service National de la Protection Civile a participé à deux réunions du cercle d'experts " Plan d'avertissement et d'alerte " (25 mars et 25 novembre), organisées par le secrétariat de la CIPR à Coblenze. Lors de ces réunions on a traité les thèmes suivants :

- Evaluation de l'exercice d'alerte ARTEMIS
- Approbation du nouveau plan d'avertissement et d'alerte
- Préparation de la rencontre des utilisateurs du modèle d'alerte Rhin
- Définition des critères pour des banques de données sur les produits dangereux.

Atelier de la Commission Internationale pour la Protection du Rhin (CIPR)

Les 30 septembre et 1er octobre 2003, un représentant de la direction de la Protection Civile a participé à l'atelier " Plan d'Avertissement et d'Alerte Rhin (PAA) " de la CIPR.

Les buts de l'atelier en question étaient d' :

- adapter les valeurs d'orientation prévues dans le PAA aux évolutions récentes et de les perfectionner conformément aux expériences acquises
- ébaucher des formulaires de transmission des messages et d'en recommander l'utilisation dans le PAA
- émettre une recommandation sur l'utilisation d'une banque de données spécifique et/ou de déterminer si la mise en place d'une nouvelle banque serait nécessaire ou souhaitable.

1.7. Réunions nationales

- * Elaboration du nouveau plan nombreuses victimes en étroite collaboration avec l'ensemble des ministères, administrations et services concernés
- * Réunions avec les Médecins
- * Réunions avec la Croix Rouge et autres ONG

- * Réunions avec l'Armée
- * Réunions avec la presse et le Service Information et Presse
- * Réunions avec le Laboratoire National de Santé
- * Réunions régulières avec les bénévoles des unités de secours
- * Réunions avec les différents hôpitaux et l'Entente des Hôpitaux
- * Réunions régulières avec les coordinateurs du SAMU
- * Réunions avec l'Administration des Ponts et Chaussées
- * Réunions régulières avec le Ministère de la Santé
- * Réunions régulières avec le Service d'Incendie et d'Ambulance de la Ville de Luxembourg
- * Réunions avec le Service de la Gestion de l'Eau
- * Participation régulière aux réunions du " Comité Permanent de Sécurité "
- * Participation régulière aux travaux en matière de réponse nationale à la menace terroriste coordonnés par le " Haut-Commissariat à la Protection Nationale "
- * Participation régulière aux travaux du groupe de travail " Bioterrorisme " de la Direction de la Santé
- * Participation régulière aux réunions du Comité Interministériel " Organismes génétiquement modifiés "
- * Conseil National de la Protection Civile
- * Conseil National des Télécommunications (CONATEL)
- * groupe " Sécurité alimentaire ", Cellule de Concertation Agriculture Santé, sous-groupe " Restauration collective "
- * groupe de travail sécurité dans les tunnels
- * groupe de travail " Réanimation "
- * Groupe d'Experts pour l'élaboration d'un Réseau Radio Intégré (GERRI)
- * Réunions régulières au niveau de l'INAP

2. Infrastructures

2.1. Centres de secours

Dans le domaine des infrastructures immobilières des services de secours la philosophie des centres d'intervention conjoints pour la Protection Civile et les services d'incendie et de sauvetage communaux est encouragée.

Au cours de l'année 2003, différentes communes ont commencé à réaliser leurs plans d'agrandissement ou de construction de nouveaux centres d'intervention des services de secours.

Ainsi il s'avère que la commune de Junglinster a achevé la construction de son nouveau centre polyvalent où est situé également le centre d'intervention de la Protection Civile et des Sapeurs-Pompiers de la commune de Junglinster.

De même, pour l'administration communale de Mertert qui avait présenté, il y a quelques années, un projet pour construire un nouveau centre de secours, a engagé les procédures pour la réalisation dudit projet.

Comme les unités de secours se regroupent de plus en plus et connaissent une collaboration accrue entre les unités d'intervention de la Protection Civile et du Service d'Incendie, l'administration communale d'Esch/Alzette a entamé les travaux d'agrandissement pour les garages du service des sapeurs-pompiers afin de réunir dans ce complexe le service ambulancier de la Protection Civile et le Service d'Incendie de la Ville d'Esch-sur-Alzette .

3. Effectifs en personnel

3.1. Personnel fixe

L'effectif total du personnel fixe du Service National de la Protection Civile se compose de:

27 fonctionnaires, dont :

1 directeur

1 directeur-adjoint (inspecteur principal 1er en rang)

1 infirmier gradué hospitalier

2 ingénieurs techniciens inspecteur principal 1er en rang

- 1 ingénieur technicien détaché au Ministère de l'Intérieur
- 1 chef de bureau
- 1 rédacteur principal
- 1 rédacteur
- 1 artisan dirigeant
- 1 artisan
- 16 préposés du service d'urgence

9 employés, dont :

- 7 employés à tâche complète (dont un en congé pour travail à mi-temps)
- 2 employés à tâche partielle (dont un en remplacement dudit congé)

14 ouvriers, dont

- 1 cuisinier à tâche complète
- 11 ouvriers à tâche complète
- 2 ouvriers à tâche partielle.

Il y a lieu de relever que la Protection Civile doit faire face à des missions qui ne cessent d'évoluer, tant en volume qu'en diversité, et doit, au niveau européen et international remplir les mêmes missions que ses homologues des autres pays membres ayant bien plus de ressources humaines à leur disposition. Vu l'évolution des missions et des risques accrus dus aux actes terroristes, l'effectif en personnel administratif de la Protection Civile est loin d'être suffisant.

3.2. Personnel bénévole

Le contingent des agents bénévoles de la Protection Civile compte à l'heure actuelle 2.344 hommes et femmes, regroupés comme suit:

- 25 centres de secours avec un effectif total de 2013 volontaires assurant 24 heures sur 24 le service ambulancier et le service de sauvetage dans le pays,
- le groupe NBC avec un effectif de 31 volontaires,
- le groupe CNA avec un effectif de 24 volontaires,
- le groupe d'hommes-grenouilles avec un effectif de 27 volontaires,
- le groupe canin avec un effectif de 15 volontaires,

- le groupe du support psychologique avec un effectif de 109 volontaires,
- l'unité logistique de ravitaillement avec un effectif de 27 volontaires,
- le corps des instructeurs et conseillers techniques avec un effectif de 98 personnes.

Ces chiffres peuvent être considérés comme étant stationnaires. En effet, l'expérience a montré que les départs sont le plus souvent compensés par de nouveaux recrutements.

4. Moyens et Equipements

4.1. Acquisitions opérées en 2003

Un programme d'équipement pluriannuel pour les années 2000-2005, élaboré par la Direction de la Protection Civile, est destiné à assurer d'une part une gestion optimale du charroi et d'autre part une planification judicieuse de l'acquisition du matériel d'intervention des différentes unités de secours. Ce programme prévoit, en ce qui concerne l'année 2003, les acquisitions suivantes à charge des articles 39.6.74.000, 39.6.74.020 et 39.6.74.040 du budget extraordinaire :

4.1.1. Véhicules

- 10 ambulances du type camionnette adaptées aux besoins et aux exigences du SAMU
- 1 ambulance médicalisée
- 1 Support médical
- 1 Pelle mécanique avec lame chasse-neige et brosse
- 1 conteneur tuyaux et pompes
- 1 S.A.M.U.



4.1.2. Equipements spéciaux

- simulateurs de réanimation pour adolescents et adultes
- 1 lot de matériel de plongée
- 1 système comportant 10 sondes de mesure du débit de dose du rayonnement ambiant
- 5 dosimètres individuels d'alarme
- PC's pour les calculs de dispersion
- fûts de stockage en inox
- étude sur l'informatisation de la planification d'urgence

4.1.3.1.1.1. Vêtements de protection

Un souci de sécurité des membres de la Protection Civile et de conformité aux normes européennes a amené les responsables de la Protection Civile à remplacer les vestes de sécurité des unités d'ambulanciers et des unités de sauvetage.

4.1.3.1. Vestes de sécurité pour ambulanciers :

Le remplacement des vestes de sécurité pour les ambulanciers a été continué en 2003.

4.1.3.2. Vestes de sécurité pour sauveteurs :

Le remplacement des vestes de sécurité pour les sauveteurs a été continué en 2003.

4.1.3.3. Divers

- chaussures de sécurité pour secouristes - ambulanciers
- vêtements pour plongeurs
- tenues de sécurité pour plongeurs
- vêtements pour instructeurs
- vêtements pour les membres de l'unité de support psychologique

4.1.4. Equipements de télécommunications

- 24 postes radio - portatifs
- 1 central téléphonique mobile pour des situations d'exception
- 1 station de communication via satellite
- 1 tableau avec afficheurs numériques
- 1 modèle d'inondation et de répertoire des risques
- intégration des centres de secours dans la gestion informatisée du CSU 112

4.1.4.1. Remplacement des sirènes d'alarme

Le réseau des sirènes d'alarme et le central des secours d'urgence représentent des équipements vitaux pour la Protection Civile.

Bon nombre de sirènes d'alarme actuellement en service sont encore du type électromécanique, donc d'un type qui n'est plus fabriqué.

Vu la vétusté des sirènes d'alarme et le coût sans cesse croissant investi pour les réparations, il est devenu inévitable de les remplacer. Comme ce remplacement constitue un des postes les plus importants sur le plan financier du programme pluriannuel, la Protection Civile a fait une analyse détaillée et a établi une méthodologie de remplacement judicieuse.

Le coût du remplacement de toutes les sirènes d'alarme électromécaniques est de l'ordre de 2.726.820 € et l'acquisition s'échelonne jusqu'en 2010.

En 2003, un troisième lot de 36 sirènes pour le territoire du pays a été acquis.

4.2. Acquisitions en 2004

Les principales acquisitions prévues à charge des articles 39.6.74.000, 39.6.74.020 et 39.6.74.040 du budget extraordinaire pendant l'exercice budgétaire 2004 sont les suivantes:

4.2.1. Charroi :

- 5 véhicules SAMU
- 6 ambulances

4.2.2. Equipements spéciaux

- Simulateurs de réanimation
- Système de communication sous-marin
- Dosimètres individuels d'alarme
- Fûts de stockage en inox
- Sondes de contamination avec électronique

5. Le central des secours d'urgence 112

Un total de 449.788 appels a été enregistré au central des secours d'urgence pendant l'année 2003 par rapport à 435.263 appels pour l'année 2002.

Les appels arrivant au Central 112 comportaient :

- 2.444 appels pour accidents de la circulation
- 5.241 appels pour autres accidents
- 29.973 appels pour transports de malades
- 1.553 appels pour incendies
- 3.741 appels pour interventions diverses (Inondation, Intempéries, ...)
- 379.353 appels pour renseignements divers (pharmacies, médecins, hôpitaux de garde)
- 27.483 appels abusifs

Total des appels de 1980 à 2003

Une moyenne de 1.232,3 appels par jour.

Il reste à relever que le nombre des appels entrants au 112 durant l'année 2003, aboutissant via les réseaux mobiles, se chiffre à 152.973 (34,01 %).



6. Les unités de secours

6.1. Le service ambulancier

Le service ambulancier de la Protection Civile est assuré par 24 centres de secours couvrant l'ensemble du Grand-Duché, à l'exception du territoire de la capitale où ce service est assuré par le Service d'Incendie et d'Ambulance de la Ville de Luxembourg.

Le service ambulancier est garanti 24 heures sur 24.

L'équipage d'une ambulance se compose de trois secouristes-ambulanciers volontaires.

Le Service National de la Protection Civile dispose de 51 ambulances qui sont réparties comme suit :

- 47 ambulances à la disposition des 24 centres d'intervention
- 1 ambulance pour l'Ecole Nationale de la Protection Civile
- 3 ambulances de réserve stationnées à la Base Nationale de Support à Lintgen.

Pendant l'année 2003 les ambulances de la Protection Civile ont effectué 29.275 sorties en parcourant 926.119 kilomètres par rapport à 27.929 sorties et 883.610 kilomètres parcourus en 2002.

Ces interventions se répartissent comme suit :

- 1.602 sorties dans le cadre d'accidents de la circulation
- 5.191 sorties dans le cadre d'accidents divers (travail, ménage, etc.)
- 19.729 sorties dans le cadre de transports de malades
- 2.753 sorties dans le cadre d'interventions diverses (incendies, manifestations, exercices)

Service ambulancier (Evolution des sorties de 1977 à 2003)

Depuis que le service ambulancier est assuré par la Protection Civile, les ambulances ont parcouru un total de 22.378.339 kilomètres lors de 616.428 sorties (de 1962 à 2003).

6.2. Le service d'aide médicale urgente

Depuis le 1er juillet 1989, le service d'aide médicale urgente (SAMU), institué par la loi du 27 février 1986 concernant l'aide médicale urgente, fait partie intégrante des services de secours. Les 3 véhicules du SAMU, c.-à-d. les antennes mobiles transportant sur le lieu de l'urgence vitale les équipes de médecins anesthésistes-réanimateurs et d'infirmiers anesthésistes avec une panoplie de matériel médical le plus sophistiqué, sont stationnées auprès des hôpitaux de garde des régions Luxembourg, Esch-sur-Alzette et Ettelbrück. 1 véhicule de réserve est stationné au Service d'Ambulances et d'Incendie de la Ville de Luxembourg et 1 autre SAMU de réserve se trouve à la Direction de la Protection Civile.

Les statistiques suivantes témoignent du nombre d'interventions effectuées par le SAMU au cours de l'année 2003 :

Ettelbrück :	839	sorties
Esch/Alzette :	1.847	sorties
Luxembourg :	2.808	sorties

Soit au total : 5.494 sorties ou en moyenne, 15 sorties par jour effectuées par les antennes mobiles du SAMU.

Depuis le 1er novembre 1991 le service d'aide médicale urgente est complété au besoin par un hélicoptère de sauvetage de la " L.A.R. s.à.r.l. " conventionné par l'Etat et mis à sa disposition pour intervenir dans le cadre du SAMU. Doté des mêmes équipements médicaux que l'antenne mobile terrestre, l'hélicoptère peut en cas de nécessité et sous certaines conditions acheminer rapidement le médecin anesthésiste-réanimateur et l'infirmier du SAMU vers le lieu d'intervention.

Un subside de 250.000 € a été versé à la L.A.R. en 2003.

6.3. Le service de sauvetage

Le service de sauvetage qui est garanti 24 heures sur 24 est assuré par 23 centres de secours dont

- 19 centres de secours sont dotés d'un véhicule de sauvetage rapide
- 3 centres de secours constitués bases régionales de support sont dotés de matériel d'intervention lourd

- le centre de secours de Lintgen fait fonction de Base Nationale de Support de la Protection Civile.

L'équipage d'un véhicule de sauvetage rapide se compose d'au moins trois secouristes-sauveteurs volontaires.

Pendant l'année 2003, les véhicules de sauvetage de la Protection Civile ont parcouru 145.261 km au cours de 6.256 interventions; le total du temps d'intervention presté par les volontaires pendant les interventions était de 21.016 heures.

6.4. Le groupe N.B.C. (Nucléaire Biologique Chimique)

Le groupe NBC a dans ses attributions d'intervenir en cas d'incident ou d'accident impliquant des substances radioactives. Ceci serait notamment le cas en cas d'accident à une des centrales nucléaires situées dans un des pays voisins, lors du transport de sources radioactives, par avion, par route ou par chemin de fer, dans des accidents impliquant des sources radioactives dans le domaine industriel ou médical ou encore de la recherche.

Aucun événement significatif impliquant des substances radioactives ou matières nucléaires et nécessitant l'intervention du groupe NBC n'a eu lieu au cours de l'année 2003.

Comme les années précédentes, le groupe NBC a organisé deux exercices d'entraînement pratique sur le terrain. En 2003, ces exercices visaient la mise en œuvre de procédures et de stratégies d'intervention en cas d'acte de malveillance mettant en œuvre des substances radioactives.

Le groupe NBC a participé, sous l'égide de l'armée, aux exercices pratiques de mise en œuvre des stations de décontamination, mises en place dans une série de bâtiments publics présélectionnés, conformément aux dispositions du plan particulier d'intervention Cattenom.

Des cours de formation dans le domaine de la radioprotection ont été organisés à l'attention des instructeurs en sauvetage et secourisme de la Protection Civile, ainsi qu'aux élèves de l'école de la police grand-ducale.

Dans le cadre du mécanisme communautaire qui vise à favoriser une coopération renforcée dans le cadre des interventions relevant de la Protection Civile, le "Monitoring and Information Centre" de la Commission Européenne avait organisé un exercice international qui avait pour objet la gestion d'un accident

nucléaire dans une centrale nucléaire fictive aux confins du territoire luxembourgeois. Le Luxembourg a participé activement à cet exercice pour lequel la Protection Civile a mis en place un poste de commandement au centre de crise.

6.5. Le Centre National d'Alerte

Une des missions du CNA est la collection d'informations en relation avec des incidents nucléaires, chimiques et biologiques en cas de guerre classique ou en cas de crise en général. La mission principale des membres du groupe consiste à analyser les informations disponibles et de faire parvenir les résultats des calculs concernant la zone de contamination et sa progression future à la cellule de décision.

L'étroit échange d'informations et le maintien du contact avec des membres de centres d'alerte d'autres pays se fait par le biais du GOEWDS (Group of Experts on Warning and Detection Systems). Deux membres du groupe ont représenté la Protection Civile Luxembourgeoise aux réunions semestrielles à Vilnius en Lituanie et à Ljubljana en Slovénie. Le GOEWDS est placé sous la tutelle du Comité de Protection Civile (CPC) de l'OTAN. Afin de garantir une communication uniforme et efficace entre les pays membres de l'OTAN et les pays de l'est dans le cadre du Partenariat pour la Paix (OTAN) en cas de crise, le GOEWDS organise un exercice international annuel nommé INTEX. En vue de cet exercice, le GOEWDS organise au préalable un workshop à l'école militaire de l'OTAN à Oberammergau en Allemagne.

Un membre du CNA représentait le Luxembourg au Operations Working Group (OWG) du GOEWDS. L'OWG s'était réuni en janvier à Guernsey (Channel Islands) pour préparer l'exercice INTEX 2003. Les membres de l'OWG font d'office fonction de membre de l'INTDISTAFF (direction internationale de l'exercice) durant l'exercice INTEX.

Le CNA a participé en 2003 à cet exercice INTEX 2003.

L'instruction des membres du groupe d'alerte, composé exclusivement de volontaires, se fait par ordre semestriel à raison de 12 réunions d'instruction au bâtiment de la direction de la Protection Civile.

La participation aux séminaires de la Protection Civile ainsi que le week-end de formation annuel du CNA à l'École Nationale à Schimpach font également partie intégrante de la formation des membres du CNA.

Une partie des membres du CNA forme le groupe CATTENOM. L'instruction de ces membres du groupe CATTENOM se fait par ordre semestriel à raison de 8 réunions d'instruction au bâtiment de la direction de la Protection Civile. En étroite collaboration avec le groupe N.B.C. de la Protection Civile et les membres du Service Radioprotection du Ministère de la Santé, le groupe CATTENOM du CNA assume ses tâches habituelles, à savoir la collection d'informations et les calculs de prévision des zones contaminées.

Les membres du groupe CATTENOM ont participé aux exercices nationaux et internationaux.

En février, un membre du CNA a participé en tant qu'observateur à l'exercice international FLORIVAL II 2003 à Bruxelles en Belgique.

6.6. Le Groupe Canin

Le Groupe Canin de la Protection Civile a pour mission la recherche de personnes égarées, disparues ou ensevelies sous les décombres.

Celui-ci dispose actuellement de chiens brevetés en quête, en décombres, en pistage utilitaire et même en avalanche.

Les chiens de recherche sont les maillons les plus importants, donc indispensables, durant la recherche de personnes égarées ou disparues. Ils peuvent être utilisés de jour comme de nuit et par tous les temps. Tout être humain répand lors de son passage des particules microscopiques grâce auxquelles le flair aiguisé du chien peut suivre sa trace et localiser une personne disparue.

Les chiens indiquent par aboiement l'endroit de la personne égarée ou enfouie sous des décombres.

Le Groupe Canin de la Protection Civile a pour mission la recherche de personnes égarées, disparues ou ensevelies sous les décombres.

Le Groupe Canin se compose actuellement de 20 membres dont 15 chiens de recherche et de sauvetage et de leurs maîtres-chiens, d'un chef de groupe, d'un adjoint au chef de groupe, d'un instructeur en matière de cynotechnie, d'un instructeur en matière de sauvetage, d'un vétérinaire et de 4 assistants.

Comme tous les ans, le groupe accomplit diverses formations, notamment auprès des Équipes Cynophiles de Recherche et de Sauvetage Françaises

(Direction de la Défense et de la Sécurité Civile, Direction des Services de Secours et des Sapeurs-pompiers) et pendant 4 week-ends de formation à l'ENPC à Schimpach.

Certains membres ont participé également à un week-end de formation avec la brigade canine de l'USC/7 (Unité de la Sécurité Civile de Brignole).

Pour la première fois, le groupe canin est intervenu à l'étranger lors du tremblement de terre en Algérie et avait été mis en alerte en attendant une éventuelle intervention lors du tremblement de terre en Iran.

Tous les membres se soumettent régulièrement à 2 entraînements (quête, décombres, pistage, théorie,...) à raison de 7 à 8 heures par semaines. Le groupe participe à diverses démonstrations et exercices.

En 2003 le groupe canin a presté au total 3.905 heures, ce qui fait une diminution de 225 heures par rapport à l'année dernière, dont :

- 447 heures lors de 10 interventions
- 824 heures d'entraînements et formations à l'étranger (France et Allemagne)

2.336 heures d'entraînements et formations au Luxembourg dont :

- 993 heures lors de recherche en quête
- 777 heures lors de recherche en décombres
- 566 heures lors de formations divers et
- 298 heures à l'occasion d'autres activités et engagements

6.7. Le groupe des hommes-grenouilles

Au cours de l'année 2003 les hommes-grenouilles ont dû intervenir 27 fois avec 1214 heures prestées, dont

- 321 heures lors de 8 interventions de sauvetage et recherche de personnes
- 51 heures lors de 6 interventions de recherche de biens
- 7 heures lors de 1 interventions pour accidents de circulation
- 835 heures lors de 12 interventions diverses

1.200 heures de permanence ont été prestées près du lac de barrage d'Esch-sur-Sûre pendant la période du 15 mai au 15 septembre 2003. Cette permanence est prévue par le règlement grand-ducal du 19 mars 1979 instituant près du lac de barrage d'Esch-sur-Sûre un poste de premiers secours pendant la saison touristique.

4.532 heures de permanence ont été prestées à l'occasion d'autres activités et engagements en 2003.

Au total le nombre d'heures prestées en 2003 par les volontaires du groupe d'hommes-grenouilles de la Protection Civile s'élève à 6.946 heures.

6.7.1. Détails de quelques interventions du groupe d'hommes-grenouilles de la Protection Civile :

Au cours du mois de novembre une jeune femme de Körperich a disparu. Quelques jours après sa voiture vannée a été trouvée. Suivant les informations de la Police la dépouille mortelle se trouvait dans le barrage d'Esch-sur-Sûre. Une recherche fût lancée et le groupe des hommes-grenouilles de la Protection Civile est intervenu. Comme l'eau ne faisant que 4 °C et la vue était de moins de 30 cm, les plongeurs ne pouvaient rester que 30 minutes au maximum sous l'eau et ceci en équipes à deux. Après cinq jours de recherche vaine on a décidé de faire une reconstitution de l'acte à l'aide d'un Dummy. Ainsi on avait un indice où le cadavre pourrait se trouver. Le sixième jour la récupération du cadavre, qui se trouvait dans une profondeur d'environ 40 mètres et qui était coincé entre le mûr du barrage et un échafaudage, a eu lieu. Lors de cette intervention ont participé une vingtaine d'hommes-grenouilles ainsi qu'une équipe de l'unité logistique cuisine mobile et du centre de secours de Wiltz.

6.7.2. Formation

Les hommes-grenouilles de la Protection Civile se soumettent à des entraînements réguliers qui ont lieu soit, en bonne saison, au lac de la Haute Sûre, soit en hiver, à la Piscine de Colmar-Berg et d'Esch/Alzette ainsi qu'à la Piscine Olympique de Luxembourg-Kirchberg, à raison de 4 heures par semaine.

En outre 5 week-ends de formation ont été organisés entre avril et septembre au lac de la Haute Sûre et à l'ENPC à Schimpach.

Des formations ont été organisées avec les pompiers professionnels de Trèves, la "Bereitschaftspolizei Saarland" et des services de secours de Meurthe et Moselle.

Un stage de formation continue a été organisé au CREPS Antibes avec le concours des plongeurs et de l'encadrement du département du Nord.

Une journée de transport et de secours hélicoptéré été organisée par la base de sécurité de Cannes.

Pour compenser les départs, le groupe des hommes grenouilles avait organisé une formation pour plongeur autonome de la Protection Civile qui a débuté en octobre 2002 et qui s'est terminée en octobre 2003. 24 stagiaires ont commencé la formation dont 2 participants ont terminé la formation.

6.8. L'unité logistique Ravitaillement

La protection civile a constitué un groupe de volontaires disponibles pour les missions nécessitant l'intervention de la cuisine mobile, à savoir notamment:

- en cas de catastrophes
- en cas d'interventions de grande envergure et/ou de longue durée
- en cas d'exercices régionaux, nationaux ou internationaux.

Ces exercices constituent également un entraînement pour l'équipe de la cuisine mobile.

Un groupe de 33 bénévoles originaires pour la plupart des rangs des volontaires des centres de secours et autres unités de la Protection Civile et formés selon les besoins spécifiques pour les travaux dans le conteneur cuisine mobile.

Pendant le Concert " Terre rouge " à Esch / Alzette les 7, 8 et 9 septembre, le groupe logistique " Ravitaillement " a cuisiné pour les unités de la Protection Civile, le corps des Sapeurs - Pompiers d'Esch / Alzette et les unités de la Police Grand - Ducale et d'autres services de l'Etat. Un total de 550 repas avait été préparé et distribué pendant les 3 jours.

Pendant l'année 2003 le groupe logistique " Ravitaillement avait un week-end de formation à l'Ecole Nationale de la Protection Civile à Schimpach les 13 et 14 septembre et un week-end de formation à la Base Nationale de Support à Lintgen les 18 et 19 octobre 2003.

En date du 12 août, le groupe logistique “ Ravitaillement “ a assuré au Lac d’Esch sur Sûre le ravitaillement de quelque 40 personnes des unités de la Protection Civile (Hommes- Grenouilles et Groupe Canin) et de la Police engagées dans la recherche d’une personne disparue.

6.9. Transports d’eau potable effectués par la Protection Civile au profit de la population

Pour l’approvisionnement de fortune de la population en eau potable, la Protection Civile intervient à deux échelons, c’est-à-dire pour

- ravitailler la population de certains quartiers ou rues à partir de camions-citernes,
- suppléer au réseau de distribution défectueux par un réseau provisoire à l’aide de tuyaux pour alimenter le réservoir d’eau d’une commune ou d’une localité.

D’autre part, la Protection Civile intervient dans les entreprises industrielles en cas de panne ou de réparation du réseau de distribution d’eau pour éviter toute perte de production.

En 2003, dans le cadre de cette mission, la Protection Civile a presté 32 heures de travail pour le transport de 295.000 litres d’eau.

6.10. La brigade antipollution

Cette brigade est intervenue 15 fois en 2003 dans l’intérêt de la lutte contre la pollution du milieu naturel par hydrocarbures et autres agents chimiques. Pendant l’année écoulée, 62 volontaires de la brigade antipollution ont presté 90 heures lors de ces 15 interventions.

6.11. Unité de support psychologique

6.11.1 Interventions

Les membres de l’USP ont effectué 186 missions au cours de l’année 2003. 49 membres différents de l’USP ont participé à ces missions et sont intervenus pour un total de 394 sorties de personnes, seuls ou en équipe.

Le nombre total d’heures d’intervention prestées lors des 186 missions est de 1337 heures. Le temps d’intervention moyen par sortie est de 3,4 heures.

En moyenne, chacun des 49 intervenants a consacré un peu plus de 27,3 heures pour des missions en 2003.

Comme pour les années précédentes, la majorité des interventions concernait des accidents (circulation, domestique, travail, loisirs). Outre les accidents, les raisons de l'intervention du groupe USP sont souvent en relation avec les décès d'une personne ou alors dans le cadre de tentatives de suicide.

6.11.2 Formation

Au cours de l'an 2003, 2 bénévoles ont réussi leur formation de base. 10 soirées de formation continue ont été organisées en 2003 par les responsables de l'USP. Au total 214 membres y ont participé.

Au courant de 2003 un nouveau groupe de 31 volontaires a démarré un nouveau cycle de formation de base. Lors des cinq soirées de formation on comptait 138 participants au total, au week-end de formation avec le Dr Hartmut et Sybille Jatzko participaient 32 membres.

Des réunions d'information auprès des ambulanciers de certains centres d'intervention sur le fonctionnement et les méthodes d'intervention de l' USP ont eu lieu, de même auprès des élèves de l'Ecole de Police Grand-Ducale. Il reste à relever que l'USP a régulièrement rencontré les membres de l'équipe SPPG (Service Psychologique Police Grand-Ducale).

Interventions de l'unité de support psychologique de 1997 à 2003

7. Exercices

7.1. Exercice de l'Unité de Support Psychologique

Le 16 mai l'Unité de Support Psychologique participait, à un exercice commun, organisé par les sapeurs -pompiers du canton de Redange et le Centre de Secours de Rédange. Cet exercice se déroulait à la Fondation Emile Mayrisch à Colpach et simulait une explosion suivie d'un incendie. L'objectif pour l'Unité de Support Psychologique était la mise en œuvre du plan d'intervention " Service d'Accueil des Impliqués " applicable en cas d'accident causant de nombreuses victimes.

8. La formation

8.1. Cours élémentaires de secourisme

Organisés en collaboration avec les administrations communales, les cours élémentaires de secourisme connaissent chaque année un grand succès.

De nombreuses actions de propagation du secourisme ont été organisées sur le plan local par les responsables des centres de secours.

Le nombre de cours élémentaires de secourisme organisés en 2003 était de 115 avec 2.090 participants par rapport aux 125 cours avec 2.328 participants de l'année 2002.

Le nombre de cours de rappel organisé par la Protection Civile en 2003 était de 48 avec 628 participants.

Il y a lieu de signaler que suite à une demande formulée par l'INAP de dispenser, dans le cadre des cours de formation continue du personnel de l'Etat, une formation en matière de premiers secours, le Service National de la Protection Civile a contribué à plusieurs reprises à l'organisation de telles formations.

Nombre de participants au cours de premiers secours 1971-2003

8.2. Cours de formation pour les volontaires de la Protection Civile

Au cours de l'année 2003, 37 secouristes-ambulanciers et 49 secouristes-sauveteurs ont clôturé avec succès leur formation respective.

112 cours ont été tenus à l'Ecole Nationale de la Protection Civile à Schimpach au cours de l'année d'instruction 2003.

Ces cours ont été fréquentés par 2.545 personnes et se répartissent comme suit:

16 cours de sauvetage avec	470	participants
31 cours pour secouristes-ambulanciers avec	685	participants
2 cours pour le groupe N.B.C avec	54	participants
6 cours de plongée avec	111	participants
1 cours pour les agents du C.N.A. avec	11	participants
3 cours pour le groupe canin avec	34	participants

3 cours pour l'unité de support psychologique avec	91	participants
17 cours pour l'entraînement au circuit respiratoire	232	participants
33 cours divers avec	857	participants

8.3. Formation pour le permis de navigation

En 2003, deux formations pour le permis de navigation ont été organisées par la Protection Civile.

Une à Schengen avec 50 participants et une à la direction de la Protection Civile avec 15 participants.

8.4 Formation continue des opérateurs du Central de Secours d'Urgences (CSU 112)

L'Institut National d'Administration Publique (INAP) a organisé en étroite collaboration avec la Protection Civile une formation continue les 15 et 16 mai pour les opérateurs du CSU 112. Lors de ces formations ont été traités les thèmes suivants :

- * La gestion d'un appel au 112
- * Gérer son stress
- * Exercices de simulation

8.5. Formation continue des instructeurs

Afin de créer des présentations de qualités et de façonner d'une manière plus attractive les cours de 1er secours, de sauvetage, d'ambulanciers, etc. l'INAP a proposé un cours en microinformatique (logiciel " Powerpoint ") pour les instructeurs de la Protection Civile.

8.6. Formation continue des volontaires

Toujours dans le souci d'optimiser la formation des volontaires et dans le but de sensibiliser les différents services d'intervention, impliqués en cas d'événement majeur à une philosophie commune de prise en charge des victimes, le Service National de la Protection Civile avait organisé un cycle de formation continue en matière de gestion de situations d'exception. Cette formation qui se déroulait à l'Ecole Nationale de la Protection Civile, avait comme objectif de tester les chaînes de commandement des secours face aux conséquences

d'un événement de grande envergure et de permettre aux volontaires d'acquies des compétences spécifiques. Le résultat fut qu'un nombre de 93 personnes ont été formées dans la gestion de situations d'exception.

9. Publications

Le but des publications éditées par le Service National de la Protection Civile est d'une part d'informer la population sur le comportement à adopter en situation de crise et de fournir à la population des informations indispensables pour leur sécurité. D'autre part ces publications sont censées attirer l'attention du public sur les activités et les mérites des volontaires de la Protection Civile et notamment de sensibiliser le public à s'engager dans les rangs des unités de secours de la Protection Civile.

Le tirage et la diffusion de ces dépliants dépendent des groupes de population ciblés par les différentes actions.

9.1. La brochure "Premier Secours"

Cette brochure en langue française qui est éditée par le Service National de la Protection Civile à été adaptée aux dernières règles en matière de secourisme et rééditée.



9.2. Dépliant d'information pour le service d'ambulance

Dans la série des dépliants édités par le Service National de la Protection Civile, un dépliant d'information sur les activités du service d'Ambulance a été réédité et ceci en langue allemande et française.

9.3. Brochure sur le programme de formation continue organisé à l'ENPC

Dans un monde en perpétuelle et rapide transformation, les tâches des unités d'intervention de la Protection Civile ont radicalement changé au cours de la dernière décennie. D'une part, par la mise en service de matériel plus efficace mais aussi plus sophistiqué, d'autre part par les interventions, dont le nombre ne cesse d'augmenter, exigeant des tâches de plus en plus spécialisées et diversifiées des volontaires.

Ces constatations ont amené la direction de la Protection Civile à élargir au cours des dernières années son programme de cours de formation continue par des séminaires spécialisés ainsi que par de nouveaux cours de formation.

Le grand nombre d'inscriptions nous a confirmé qu'on est sur la bonne voie et des efforts substantiels ont été faits pour élargir la panoplie de l'offre de formation.

10. Manifestations sur le plan national

10.1. Campagnes publicitaires

10.1.1. Présentation de la Protection Civile aux élèves des établissements d'enseignement secondaire et secondaire technique

Le 2 mai, présentation d'une ambulance et de véhicules de sauvetage lourd au Lycée des Arts et Métiers à Luxembourg, à l'occasion de la porte ouverte.

Le 7 mai, présentation d'une ambulance et d'un véhicule SAMU au Lycée Technique de Bonnevoie en collaboration avec le service sanitaire de l'armée luxembourgeoise à l'occasion du "Gesondheitsdag".

Le 6 juin, présentation d'une ambulance et de véhicules de sauvetage lourd au Lycée Aline Mayrisch à Luxembourg, avec une démonstration de désincarcération.

Le 7 juillet, exposition et démonstration du matériel de sauvetage lors de la journée porte ouverte au Lycée Michèlle Lucius. A la fin de la journée démonstration d'un exercice de désincarcération en collaboration avec le service sanitaire de l'armée luxembourgeoise.

11. Interventions dans le cadre de l'Assistance internationale

11.1. Intervention lors du tremblement de terre en Algérie

Suite au tremblement de terre intervenu en Algérie en mai 2003, la Protection Civile Luxembourgeoise a envoyé en étroite collaboration avec la "Bundesanstalt Technisches Hilfswerk" d'Allemagne, différents moyens de secours :

- 11 experts en recherche de personnes (4 allemands et 7 luxembourgeois)
- 2 véhicules d'intervention du groupe canin de la Protection Civile
- Divers équipements de sauvetage et de déblaiement

- 1000 couvertures en stock à la Base Nationale de la Protection Civile à Lintgen
- 2000 lits de camps en stock à la Base Nationale de la Protection Civile à Lintgen

Cette intervention fût une première pour les équipes luxembourgeoises et les expériences acquises ont permis de lancer en 2003 la création d'une nouvelle équipe d'intervention à l'étranger et ceci en étroite collaboration avec la " Bundesanstalt Technisches Hilfswerk " et le Ministère de la Coopération luxembourgeois.

11.2. Tremblement de terre en Iran

Suite au tremblement de terre survenu en Iran en décembre 2003, la Protection Civile, en étroite collaboration avec la " Bundesanstalt Technisches Hilfswerk " et le Ministère de la Coopération luxembourgeois, a envoyé 500 couvertures et 1000 lits de camps dans la région sinistrée.

STATISTIQUES 2003

Interventions des ambulances de la Protection Civile de 1962 à 2003

Année	Interventions				Exercices, entretien et divers	Total des sorties	Total des kilomètres parcourus
	Accidents de circulation	Autres accidents	Maladie	Autres interventions			
1962 à 1979	8318	14964	55053	8121	4768	91224	2994438
1980	1105	2056	8868	811	478	13318	517163
1981	1083	2200	10169	873	518	14843	566961
1982	1063	2411	12511	834	667	17486	672553
1983	1101	2274	12962	870	662	17869	658090
1984	1166	2405	13134	867	555	18127	643900
1985	1119	2369	14553	917	512	19470	683074
1986	1181	2502	15568	922	520	20693	735771
1987	1005	2715	15576	1143	521	20960	757818
1988	1157	2717	15615	1111	510	21110	759263
1989	1186	2754	17080	1287	574	22881	864214
1990	1222	2913	15586	1272	499	21492	793561
1991	1311	3099	17442	1301	518	23671	879710
1992	1352	3141	18770	1400	496	25159	898491
1993	1230	3255	18519	1517	504	25025	879581
1994	1236	3298	18918	1574	547	25573	926573
1995	1277	3760	20610	1688	573	27908	1019894
1996	1249	4093	21058	1640	582	28622	975567
1997	1339	4100	18608	1684	575	26286	871571
1998	1390	4063	17467	1679	575	25174	837647
1999	1612	4572	18109	1724	508	26525	856249
2000	1586	4690	18303	1779	566	26924	860361
2001	1677	4612	18760	1876	484	27409	856198
2002	1566	4791	18911	2190	471	27929	883610
2003	1602	5191	19729	2227	526	29275	926119
Total:	39133	94945	451879	41287	17709	644953	22318347

Protection Civile

Sorties des ambulances de la Protection Civile pendant l'année 2003

Centres de secours	Interventions										Autres sorties				Total des sorties	Total des kilomètres parcourus
	Accidents de circulation	Autres accidents	Maladie	Transports décommandés	Incendie	Manifestations sportives	Autres interventions	Total des interventions	Kilomètres parcourus	Exercices	Entretien et divers	Total des autres sorties	Kilomètres parcourus			
BELVAUX	64	182	844	53	2	17	24	1186	21510	20	47	67	2431	1253	23941	
BETTEMBOURG	115	330	820	92	6	12	12	1367	42820	4	32	36	1730	1423	44550	
BIGNONVILLE	21	49	172	22	0	9	2	275	17735	1	11	12	961	287	18696	
DIKIRCH	59	158	546	45	0	7	16	831	19813	2	7	9	269	840	20082	
DIFFERDANGE	35	105	859	62	5	4	10	1080	19014	0	8	8	630	1088	19644	
DUDELANGE	68	206	867	20	5	8	199	1373	32047	2	10	12	569	1385	32616	
ECHTERNACH	62	234	745	68	4	16	14	1143	68032	5	22	27	1269	1170	69301	
ESCHALZETTE	79	490	2181	199	8	11	46	3014	36511	10	32	42	1344	3056	37855	
ETTELBRUCK	124	374	1777	72	7	21	8	2363	40915	1	32	33	1384	2416	42299	
HOSINGEN	48	81	438	24	5	8	1	605	35568	7	20	27	878	632	36466	
JUNGLINSTER	42	127	470	30	2	6	11	688	29272	4	10	14	342	702	28614	
KAYL	50	189	804	38	6	5	4	1096	24747	6	9	15	647	1111	25394	
LAROCLETTE	44	186	344	22	3	10	6	615	27077	1	21	22	705	637	27782	
LINTGEN	112	335	1232	63	4	13	1	1760	62537	4	2	6	160	1766	62697	
MAMER	135	269	1092	22	4	21	36	1579	43009	1	5	6	188	1585	43197	
MERTERT	65	302	767	119	5	7	9	1274	75365	10	26	36	3627	1310	79012	
PETANGE	112	447	1835	138	16	11	15	2574	53362	3	18	21	693	2585	54055	
REDANGE	73	196	617	53	4	15	16	964	54658	11	22	33	1247	997	55905	
REMICH	82	208	718	12	4	2	12	1038	57247	6	10	16	806	1054	58053	
SCHENGEN	19	140	377	22	1	4	3	566	33193	4	6	10	831	576	34024	
SCHIFFLANGE	56	246	888	85	8	44	7	1334	16730	6	16	22	904	1358	17634	
STEINFORT	45	150	519	38	1	6	5	764	35103	4	12	16	854	780	35957	
TROISVIERGES	27	68	237	14	5	12	15	378	26784	6	11	17	1296	395	28080	
WILTZ	65	129	580	39	3	11	15	842	28593	9	10	19	672	861	29265	
TOTAL:	1602	5191	19729	1352	108	280	487	28749	901682	127	399	526	24437	29275	926119	

**Répartition des sorties totales des ambulances
de la Protection Civile
sur les différents mois des années 1998 - 2003**

MOIS	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Janvier	2059	2251	2481	2304	2369	2572
Février	2048	2290	2179	2034	2148	2150
Mars	2188	2230	2214	2376	2270	2506
Avril	2027	2148	2109	2174	2308	2418
Mai	2259	2247	2360	2460	2413	2414
Juin	2200	2311	2370	2340	2331	2686
Juillet	2276	2349	2340	2441	2523	2664
Août	1955	2127	2175	2080	2333	2467
Septembre	2002	2116	2151	2225	2222	2208
Octobre	2116	2208	2309	2308	2403	2432
Novembre	2012	2013	2079	2266	2146	2255
Décembre	2032	2235	2157	2401	2463	2503
Total:	25174	26525	26924	27409	27929	29275

**Répartition des sorties des ambulances
de la Protection Civile
sur les différents mois de l'année 2003**

Mois	INTERVENTIONS				Exercices, entretien et divers	Total des sorties	Total des kilomètres parcourus
	Accidents de circulation	Autres accidents	Maladie	Autres interventions			
Janvier	108	455	1809	161	41	2572	78674
Février	88	384	1518	137	45	2170	68105
Mars	125	413	1762	176	43	2519	77376
Avril	123	410	1640	171	37	2381	75571
Mai	173	412	1592	185	50	2412	75967
Juin	152	534	1739	209	51	2685	82836
Juillet	176	518	1681	237	52	2664	89047
Août	134	428	1639	236	30	2467	81027
Septembre	138	427	1396	174	42	2177	67647
Octobre	129	399	1667	188	52	2435	79321
Novembre	132	414	1526	168	53	2293	73098
Décembre	128	397	1760	185	30	2500	77450
TOTAL	1602	5191	19729	2227	526	29275	926119

Sorties des ambulances de la Protection Civile de 1962 à 2003

Répartition sur les différents centres de secours

Centres de secours	Interventions				Exercices, entretien et divers	Total des sorties	Total des kilomètres parcourus	
	Accidents de circulation	Autres accidents	Maladie	Autres interventions				
BELVAUX	65	1809	3852	20351	1921	1211	29144	630562
BETTEMBOURG	62	2853	6037	20985	3020	1173	34068	1060924
BIGONVILLE	65	517	1197	4063	673	424	6874	555865
DIEKIRCH	63	1504	3886	14830	1562	678	22460	673145
DIFFERDANGE	81	856	3798	34253	1244	759	40910	1049852
DUDELANGE	67	1673	5105	25203	2297	804	35082	769140
ECHTERNACH	62	1623	4278	19698	2115	952	28666	1750660
ESCH/ALZETTE	69	3033	9464	55850	4719	1256	74322	1279824
ETTELBRUCK	63	2685	5900	41394	2753	1894	54626	1637516
HOSINGEN	72	821	1471	6945	701	400	10338	656836
JUNGLINSTER	96	365	725	2329	241	101	3761	157396
KAYL	63	1547	4167	20417	1568	756	28455	708667
LAROCLETTE	63	1305	2821	9008	1178	633	14945	716275
LINTGEN	62	3043	6996	26511	2225	295	39070	1330542
MAMER	63	2840	4425	16617	1760	731	26373	776162
MERTERT	62	1726	4677	15423	1951	770	24547	1497852
PETANGE	64	2779	7500	33690	3608	1466	49043	1369472
REDANGE 63-68/	75	1113	2390	12034	1115	508	17160	1071249
REMICH	62	2027	4977	17518	1121	456	26099	1470406
SCHENGEN	77	213	776	2404	349	318	4060	248030
SCHIFFLANGE	74	1452	4017	17656	1965	554	25644	416001
STEINFORT	63	1329	2589	15645	961	394	20918	744649
TROISVIERGES	62	769	1292	5742	682	362	8847	714430
WILTZ	65	1251	2605	16313	1558	814	22541	1092884
TOTAL:		39133	94945	454879	41287	17709	647953	22378339

Relevé détaillé des divers cours
donnés à l'ENPC pendant l'année 2003

Cours donnés		Nombre des participants
Définition	Nombre	
Sauvetage	16	470
Secourisme	31	685
N.B.C.	2	54
Plongée	6	111
C.N.A.	1	11
CANIN	3	34
U.S.P.	3	91
Circ. respiratoires	17	232
Divers	33	857
Total	112	2545

Relevé des cours de premiers secours et le nombre de participants de 1961 à 2003

Année	Nombre de cours	Nombre de participants
1961-1985	762	20 310
1986	25	633
1987	44	1 252
1988	44	978
1989	43	980
1990	44	961
1991	52	1 448
1992	51	1 468
1993	56	1 742
1994	54	1 711
1995	58	1 579
1996	86	1 815
1997	79	1 759
1998	89	2 046
1999	119	2 358
2000	96	2 078
2001	118	2 181
2002	125	2 328
2003	115	2 090
TOTAL	2 060	49 717

Interventions des véhicules de sauvetage de la Protection Civile de 1981 à 2003

Année	Accidents de circulation	Autres accidents	Pollutions	Intempéries	Incendie	Autres interventions	Exercices, entretien et divers	Total des sorties	Total des kilomètres	Total des heures d'intervention des volontaires
1981	463	30	113	82	127	207	595	1617	41945	10977
1982	445	71	82	85	155	252	477	1557	39727	10031
1983	483	65	89	139	130	477	502	1878	48233	14670
1984	577	36	118	250	135	418	530	2054	47875	13420
1985	694	46	148	54	179	460	478	2057	50107	11969
1986	770	66	158	95	197	563	604	2453	57942	14041
1987	732	92	189	103	244	479	615	2454	56306	14728
1988	839	88	221	145	242	749	561	2845	55764	16219
1989	855	93	214	58	226	476	527	2440	54344	13071
1990	801	54	212	558	328	705	521	3179	69248	24614
1991	878	79	254	60	324	595	533	2723	61602	18604
1992	984	85	269	174	255	656	685	3109	77031	19049
1993	1110	142	271	302	316	817	739	3697	81810	37301
1994	1186	129	269	115	322	769	846	3635	82430	22080
1995	1351	184	302	348	304	1050	1137	4676	89432	36185
1996	1385	175	246	129	338	872	1028	4170	80248	21890
1997	1553	245	268	341	367	1120	1472	5366	130294	24905
1998	1607	139	315	305	357	1424	1655	5802	138739	23548
1999	1629	173	361	483	360	1715	1485	6406	156758	23776
2000	1819	180	523	328	332	1186	2322	6656	153215	26302
2001	1821	189	501	209	349	1335	1846	6250	134497	20392
2002	1703	208	486	260	372	1294	1724	6059	131994	21512
2003	1706	189	419	288	456	1178	2019	6256	145261	21016

Sorties des véhicules de sauvetage de la Protection Civile pendant l'année 2003

Centres de secours	Sorties des véhicules de sauvetage de la P.C pendant l'année 2003											Total des heures d'intervention des volontaires	Total des kilomètres parcourus	Total des sorties		
	Interventions					Autres sorties										
	Accidents de circulation	Autres accidents	Pollutions	Transports d'eau	Intempéries	Incendie	Autres interventions	Total des interventions	Kilomètres parcourus	Exercices	Entretien et divers				Total des autres sorties	Kilomètres parcourus
BELVAUX	44	5	14	1	2	4	36	106	1803	40	30	70	2920	176	4523	307
BETTEMBOURG	172	2	40	0	5	20	117	356	6673	34	24	58	1900	414	8573	1122
DIEMIRCH	62	1	12	0	10	21	35	141	2384	5	18	23	1476	164	3840	1238
DIFFERDANGE	38	6	11	0	8	33	55	151	2595	26	22	48	1675	199	4270	373
DUDELANG	55	33	20	0	1	16	85	210	1243	6	9	15	169	229	1412	250
ECHTERNACH	60	12	9	0	10	6	23	120	1589	12	18	30	3216	150	4805	563
ESCHALZETTE	62	12	22	0	18	41	44	199	1893	33	43	76	3613	275	5506	678
ETTELBRUCK	96	1	18	3	55	15	53	241	2683	17	196	213	6192	454	8875	3601
HOSINGEN	71	3	12	0	7	10	10	113	1771	22	79	101	4878	214	6849	338
JUNGLINSTER	50	4	9	0	12	16	6	97	991	54	42	96	2655	193	3846	451
KAYL	84	25	47	0	25	67	238	486	1960	44	209	253	3461	739	5421	3608
LAROCLETTE	52	2	10	0	33	13	16	126	1795	24	104	128	1185	254	2980	550
LINTGEN	168	20	27	21	30	59	178	504	21919	99	41	140	4588	644	26517	2240
MAMER	160	27	28	2	12	8	35	282	3827	103	113	3828	405	7753	770	
MERTERT	96	2	17	0	15	17	32	179	2645	48	84	132	4512	311	7157	909
PETANGE	77	3	7	0	2	15	39	143	1145	0	47	47	3420	180	4595	1273
REDANGE	79	5	17	0	7	6	19	133	2651	42	71	113	4552	246	7203	419
REMICH	86	12	24	0	4	6	24	156	3416	27	24	51	2509	207	5825	619
SCHIFFLANGE	37	3	11	0	5	25	34	115	1114	8	37	45	3868	160	5083	268
STEINFORT	55	4	48	0	12	25	31	175	2371	64	99	163	5058	338	7429	659
TROISVIERGES	44	2	13	0	8	3	9	79	1689	28	10	38	1623	117	3322	331
WILTZ	37	5	3	2	8	30	30	115	2207	36	30	66	7600	181	9807	453
TOTAL:	1706	189	419	29	289	456	1149	4237	70154	679	1340	2019	75107	6256	146261	21016

Interventions contre la pollution du milieu naturel par hydrocarbures de 1973 à 2003

Année	Nombre d'interventions	Nombre de volontaires engagés	Nombre d'heures prestées	Nombre de kilomètres parcourus
1973-1979	189	647	2171	15995
1980	45	242	719	6154
1981	30	128	328	2687
1982	15	80	217	1760
1983	24	79	233	1916
1984	29	94	315	2586
1985	21	93	312	2300
1986	25	87	257	1625
1987	24	103	290	1819
1988	29	96	229	1915
1989	21	70	192	1324
1990	29	86	291	2059
1991	31	123	481	2652
1992	35	81	193	2751
1993	28	72	167	975
1994	17	70	422	1736
1995	21	46	135	806
1996	22	80	190	1530
1997	8	18	35	138
1998	7	47	86	249
1999	16	40	66	618
2000	16	44	70	612
2001	13	36	58	589
2002	17	55	110	2312
2003	15	62	90	730
	727	2579	7657	57838

Transport d'eau potable effectués par la Protection Civile au profit de la population

Année	Heures de travail	Quantité d'eau (litres)	
1966-1975	2387	4842700	En dehors de ces transports d'eau effectués par des volontaires de la Protection Civile, des remorques-citernes de 12.000 litres ont été temporairement mises à disposition d'administrations communales en vue de l'approvisionnement en eau de la population et d'entreprises industrielles pour éviter des interruptions de production et d'exploitation
1976	442	752000	
1977	17	82000	
1978	56	129000	
1979	42	81000	
1980	67	118000	
1981	124	412000	
1982	173	884000	
1983	120	325000	
1984	197	645000	
1985	235	942000	
1986	106	247500	
1987	98	182000	
1988	111	288000	
1989	78	216000	
1990	288	751000	
1991	139	300000	
1992	171	582000	
1993	185	538000	
1994	116	256000	
1995	16	55000	
1996	45	96000	
1997	55	250000	
1998	16	356000	
1999	25	175000	
2000	118	1200000	
2001	26	225000	
2002	24	156000	
2003	36	295000	
TOTAL:	5513	15381200	

Interventions du groupe d'hommes grenouilles
de la Protection Civile de 1970 à 2003

Années	Sauvetage de personnes ou recherches de noyés	Recherche et sauvetage de biens	Total des interventions	Nombre de plongeurs engagés
	Nombre d'interventions			
1970-1985	94	125	219	658
1986	5	6	11	38
1987	3	5	8	31
1988	4	8	12	32
1989	3	5	8	18
1990	8	15	23	105
1991	2	30	32	128
1992	5	16	21	85
1993	28	12	40	213
1994	5	10	15	48
1995	16	36	52	250
1996	11	6	17	82
1997	10	13	23	84
1998	10	11	21	80
1999	16	11	27	104
2000	8	4	12	33
2001	21	3	24	159
2002	9	10	19	80
2003	9	18	27	182
Total:	267	344	611	2 410

Protection Civile

Relevé des interventions du groupe d'hommes grenouilles de la Protection Civile pour l'année 2003

Nature de l'intervention	Nombre des interventions	Nombre de plongeurs engagés	Nombre d'heures prestées
Accident de circulation	1	4	7
Sauvetage de personnes	5	22	63
Recherche de personnes	3	34	258
Recherche de biens	6	17	51
Reconnaissance sous-marine	2	6	20
Interventions diverses	10	99	815
Total:	27	182	1 214
Heures de permanence prestées près du lac de barrage d'Esch-sur-Sûre pendant la période du 15 mai au 15 septembre 2003			1200
Heures de permanence prestées à l'occasion de l'exercice d'autres activités 2003			4532
			<hr/> 6946

AMBULANCIERWEEKEND ZU SCHIMPACH 2004

Am Januar wor et neess erem esou wäit! Den Réidener Zenter ass mat enger gudder Rëtsch vun sengen Ambulancier'en op Schëmpech gefuer fier eppes bäizeléieren. Op der Plaaz si mer dann och erem eise Kolleegeen vun Bongerëf begéint.

Wi mer Samsdes mëttes (gudd ausgeschlof) am héige Norden ukomm sin, ass



ët dann och direkt lass gaangen. No enger kuerzer theoretëscher Aféierung an enger gudder Taass Kaffi goufe mer a Gruppen agedeelt an a verschidden "Atelier"en gescheckt wou mer mat diversen Situatiouneen konfrontéiert goufen, déi eis um Terrain kënnen erwaarden.

No sou vill Aarbecht hate mer eis dann och e gudden Maufel z'iessen verdingt. (Kompliment un de Kach)

Owes hu mer dann no engem kuerzen Film mat anschließender Diskussionsronn ee läschten Schlummertrunk an der Bar gedronk. Wi ëmmer ass ët do nawell lëschtég erof gaang. D'gudd Laun wor also um r.d.v.

No enger méi oder manner kuerzer Nuecht ass ët dann deen aneren Moien monter weider gaangen. Eis Instrukteren hun eis op Trapp gehal an hun eis op eng ennerhaltsam Art a Weis hiert Wëssen vermëttelt.

Sonndes mëttes wor de Week-End dann och schon gelaaf. Mier hun eis all Heem gemeet fier eis vun denen interessantesten awer och ustregenden zwee Deeg ze erhuelen. Merci nach eng Kéier un d'Instrukteren fier di geeschteg Nahrung, un de Kach fier di fest Nahrung, an, last but not least, dem Armand fier di flësseg Nahrung.

Sébastien Hamel aus dem Zenter Réiden /Atert

40 JOËR PROTECTION CIVILE KAYL



Et war den 15ten November 2003 wou d'Kayler Protex déi grouss Éi'er hat fir hir Memberen an Kollegen op den 40ten Gebuertsdag vun hierem Ambulanzwiesen ze invitéieren.

An engem gemittleche Kader huet den Zenterchef Dan Belardi d'Invitéen,ënner hinnen den Éierendirekter Léon Jung,den Direkter Léon Anen mat der Direktioun,d'Hären Buergemeeschteren vu Käl an Rëmeleng mam Scheffenrot,den Kommandant Guy Hoffmann mat sengem Pompjeescorps all Memberen aus dem Kärer Asaatzcenter an all Frenn an Kollegen herzlech begréisst.

No der Usprooch vum Zenterchef war et dann den Éierendirekter Léon Jung deen e puer léif an sympatesch Wieder un d'Adress vum Kärer Zenter gericht huet.

Grad esou sympatesch war d'Usprooch vun eisem Chef Léon Anen.

Zum Schluss war et den Kärer Burgemeescher Jules Wilhelm deen den offiziellen Deel mat senger Ried ofgeschloss huet.

Mir sin dann iwwegangen zu deem gemittlechen Déel, an do war et e flotten Buffet vun der Maison Jos Thiel deen an deem vum Hoffmann's Marc fantasteschen dekoreierte Sall op eis gewart huet.

D'Stëmmung war immens flott an nodeems den Buffet esou wäit färdeg war hatten mir déi grouss Éier fir engem Member ze felicitéieren deen vum eischten Daag aus an dem Ambulanzwiesen dobäi ass.

Et handelt sech dobäi em eisen gudden Kolleg Norbert Pleimling.Hien ass den 08ten Abrëll 1963 dem Kärer Zenter bäigetrueden an ass bis haut deser eierenamtlecher Saach trei bliewen.

Déi Stonnen wou hien am Kärerzenter Ambulanzdingscht gemaach huet sin nët ze zielen,awer nët nemmen daat gehéiert zu senger



Aufgab,mee hien këmmert sech och nach em divers Coursen an als Hobby as hien och nach eisen Kantiniér.

Fir all déi Dingschter soen mir aus dem Zenter dem Norbert e groussen Merci an wënschen eis, dass hien nach viel Joëeren bei eis ass.

Eisen Instrukter, den Gérard GRIGNARD huet och e haerzlechen Merci kritt, fir dei Trei a laagjäähreg gud Aarbecht, dei hien op kollegialer Basis hei zu Kayl geleescht huet an nach laang leeschten waert.

D'Iwweraschung vum Owend war den Cadeau vun eisen Pompjeën.Fir dem Gebuertsdaagskand ze félicitéieren haten d'Pompjeeskollegen e Kuch organiséiert,deen eng Greisst haat vun engem Meter op e Meter.



Eleng daat fantastescht Motiv waat als Decoratioun um Kuch war huet d'Situatioun schwéier gemaach fir hien op ze schneiden.Mir hun eis den Kuch trotzdem gudd schmaachen geloss. Merci eisen Pompjeën.

No villen gemittleche Stonnen an bis wäit an d'Nuecht eran ass dësen schéinen an sympateschen Gebuertsdaag dann op en Enn gängen.

Dan Belardi
Zenterchef

GEMEINSAM TRAINIERT : HIT UND SEEBA BEI EINER SCHNELLEINSATZÜBUNG

Die Erdbebenspezialisten der “Bundesanstalt Technisches Hilfswerk Deutschland” (THW) und die Spezialeinheit HIT vom “Service National de la Protection Civile” (SNPC) und waren in der Vergangenheit schon mehrmals gemeinsam im Einsatz. Gerade in jüngerer Zeit - sowohl nach den Erdbeben in Algerien im Mai 2003, Iran im Dezember 2003 und Marokko im Februar 2004 - wurde die Zusammenarbeit der beiden Organisationen vertieft. Bislang beschränkte sich die Kooperation allerdings auf die gegenseitige logistische Unterstützung im Einsatzfall. Jetzt soll diese Kooperation auch auf den operativen Bereich ausgedehnt werden. Dabei geht es vor allem um Synergieeffekte bei der Ausstattung der verschiedenen Komponenten.

Bei den Schnelleinsatzeinheiten SEEBA (Schnelleinsatzeinheit für Bergungseinsätze im Ausland) und HIT (Humanitarian Intervention Team) handelt es sich um sogenannte “Urban Search and Rescue” (USAR) Teams, die aus Ortungs- und Bergungsspezialisten zusammengesetzt sind.



So hat am Wochenende des 21.-23. Mai 2004 eine erste gemeinsame Übung beider ehrenamtlich getragenen Einheiten stattgefunden, welche nicht nur das Ziel verfolgen, die Zusammenarbeit bei Schelleinsätzen innerhalb der humanitären Soforthilfe nach Katastrophen zu trainieren, sondern auch die grenzübergreifende Kooperation im Bereich des Zivil- und Katastrophenschutzes auf den nationalen Ebenen voranzutreiben.

Da die Übung im Großen und Ganzen so ablaufen sollte wie bei Auslandseinsätzen, begann es Freitags abends mit dem Errichten des Camps und dem Aufbau der Zelte. Als dieser Punkt gemeistert war, wurden die ersten Kontakte geknüpft.

Der Samstag Morgen begann mit einem ausgiebigen Frühstück, auf welches Stationsausbildungen folgten, wo die verschiedenen Geräte, wie der Plasmaschneider oder die Betonsäge, erklärt und ausprobiert wurden.



Um eine bessere Zusammenarbeit zu garantieren, wurden die Mitglieder des HIT und der SEEBA in gemischte Gruppen aufgeteilt, um an der Ernstfallübung, welche am Nachmittag stattfand, teilzunehmen.

Es wurde auf einem der stillgelegten ARBED-Geländen geübt, wo die gesprengten Kühltürme ein ideales Trümmerfeld abgaben.

Zu diesem Zweck wurden 4 Verletzte in den Trümmern versteckt, welche es zu orten und zu bergen galt.

Zu der Ortung gehört sowohl die technische Ortung, mit Spezialausrüstung, wie z.B. eine Wärmebildkamera oder ein Vibraphone, über welche man Geräusche im Innern des Trümmerfeldes wahrnehmen kann, so wie die Rettungshunde.

Die Bergungseinheit hatte als Aufgabe die Verletzten fachgerecht aus den Trümmern zu retten, dies in Zusammenarbeit mit der medizinischen Komponente, welche für die Versorgung des Patienten zuständig ist.

Da ein Erdbeben immer die Gefahr von Nachbeben mit sich zieht und die eingestürzten Gebäude dazu neigen weiter einzusacken, gibt es "Safety and Security Officers", welche entscheiden ob ein Trümmerfeld von den Einheiten bearbeitet wird oder nicht.

Am Abend kam es bei einem gemütlichen Lagerfeuer zu einem weiteren Erfahrungsaustausch.



Protection Civile

Am Sonntag wurde das HIT (Humanitarian Intervention Team) offiziell präsentiert. Bei der Unfalldarstellung verfügten die Gruppenführer über folgende Informationen:

“ Ein schweres Erdbeben mit der Stärke 7.2 auf der Richterskala hat am 21.5 um 16h23 das Übungsgelände erschüttert und erhebliche Schäden an Wohngebieten, Verkehrsanlagen, Industrieobjekten und Kulturdenkmälern verursacht. Das Epizentrum lag zwischen den Städten A und B. Das Beben war noch in der rund 400km entfernten Hauptstadt von X-Land zu spüren.

Örtliche Einsatzkräfte des Zivilschutzes haben umgehend mit den Bergungsarbeiten in den betroffenen Gebieten begonnen. Das gesamte Ausmaß der Katastrophe ist noch nicht bekannt.



Die Regierung von X-Land hat ein internationales Hilfeersuchen an befreundete Nationen gerichtet.

Die Bundesrepublik Deutschland hat die USAR-Einheit SEEBA des Technischen Hilfswerkes mit einem Team in das Schadensgebiet entsandt. Eine weitere USAR-Einheit kommt aus Luxemburg. Experten der UN und der EU sind ebenfalls auf dem Weg ins Schadensgebiet.”

Bei der Übung wurden folgende Themen durch verschiedene Gruppen abgearbeitet:

- Einsatztaktik/Sicherheit, begutachten der Sicherheitslage der Einsatzkräfte und der Gebäude;
- Rettungshunde;

- Technische Ortung, Geräteausstattung und deren Einsatz;
- Medizinische Versorgung;
- Führung/Kommunikation;
- Camp/Logistik, Campaufbau, beschaffen von Verbrauchsmaterial im Einsatzland;
- Bergung, die verschiedenen Bergungsmethoden.

Am Rande der Übung trafen sich die Leiter beider Organisationen zu Gesprächen. Der SNPC-Direktor Léon Anen, sein Nachfolger Michel Feider und der THW-Präsident Georg Thiel diskutierten die Ausweitung der grenzübergreifenden Kooperation im Bereich des Zivil- und Katastrophenschutzes auf nationaler Ebene.

Bei der anschließenden Pressekonferenz, waren neben den oben genannten Personen auch die Minister Michel Wolter, Innenminister, und Charles Goerens, Kooperationsminister zugegen.

Alles in Allem war es ein sehr gelungenes Wochenende, anlässlich welchem viele Erfahrungen ausgetauscht und neue Freundschaften geknüpft wurden.

An dieser Stelle möchten wir noch einen großen Dank an die mobile Kücheneinheit aussprechen. Sie waren es, die das ganze Wochenende über auf den Beinen waren und die meiste Arbeit geleistet haben, um für das leibliche Wohl von rund 75 Helfern zu sorgen.

DAS THW: DIE EINSATZORGANISATION DES BUNDES

Die Bundesanstalt Technisches Hilfswerk (THW) ist eine der tragenden Säulen des Zivil- und Katastrophenschutzes in Deutschland und ein unverzichtbarer Bestandteil in der örtlichen Gefahrenabwehr. Als Bundesanstalt im Geschäftsbereich des Bundesministers des Inneren hat das THW den gesetzlichen Auftrag, im In- und Ausland technische Hilfe im Auftrag der Bundesregierung zu leisten.

Für das Inland heißt das, im Zivilschutz und bei der Bekämpfung von Katastrophen, öffentlichen Notständen und Unglücksfällen größeren Ausmaßes; auf Anforderung der für die Gefahrenabwehr zuständigen Stellen, tätig zu werden. Damit gewährleistet die enge Verzahnung mit der Feuerwehr, anderen Hilfsorganisationen sowie Polizei, Bundeswehr und Bundesgrenzschutz maximalen Schutz der Bürger. Im Ausland leistet das THW humanitäre Hilfe.

Mehr als 76.000 ehrenamtliche Techniker, Ingenieure und Spezialisten anderer Fachgebiete sowie 850 hauptamtliche Beschäftigte arbeiten heute für das bundesweit organisierte THW. Sie sind in acht Landes- bzw. Länderverbänden, 66 Geschäftsstellen und 665 Ortsverbände gegliedert und bilden das Fundament für die qualifizierte technische Hilfe im In- und Ausland. 6.000 Fahrzeuge der verschiedensten Art stehen dem THW zur Verfügung.

Die Vielfalt der Fachgruppen spiegelt die Einsatzbreite des THW wider. Sie sind nach ihren Aufgabenschwerpunkten Infrastruktur, Räumen, Wassergefahren, Elektroversorgung, Ortung, Wasserschaden/ Pumpen, Trinkwasserversorgung, Brückenbau, Ölschaden, Führung/Kommunikation, Logistik, Sprengen, Beleuchtung gestaffelt.

Das Leistungsspektrum des THW bei der Hilfe im Ausland reicht von der akuten Nothilfe bis zum längerfristigen Engagement. Als Regierungsorganisation bietet das THW seinen Auftraggebern die Sicherheit einer soliden und kompetenten Umsetzung von Projekten. Nicht umsonst verlassen sich immer mehr Partnerorganisationen, wie beispielsweise die Vereinten Nationen und ausländische Geldgeber wie die niederländische

Regierung, auf die Erfahrungen des THW in den Katastrophen- und Krisengebieten auf der ganzen Welt.

Natur- und Umweltkatastrophen machen nicht vor Landesgrenzen halt. Mit der europäischen Integration wird auch die Vernetzung der Einsatzorganisationen vorangetrieben. Ziel ist die Förderung einer verstärkten Zusammenarbeit bei Katastropheneinsätzen in schweren Notfällen. Mit dem EU-Mechanismus hat die Europäische Union nun ein integriertes europäisches Hilfeleistungssystem geschaffen, das auf der Zusammenarbeit der mit dem Katastrophenschutz befassten nationalen Organisationen basiert. Dabei ist der EU-Mechanismus in das System der Europäischen Union eingepasst. Zu seinen wichtigsten Aufgaben gehören die Humanitäre Hilfe in Drittstaaten sowie Zivil- und Katastrophenschutz. Der EU-Mechanismus kann zum Beispiel nach Erdbeben, bei Umweltverschmutzungen und Flutkatastrophen angewandt werden. Das Beobachtungs- und Informationszentrum des EU-Mechanismus (MIC) mit Sitz in Brüssel ist die zentrale Anlaufstelle für die an den Hilfsaktionen beteiligten Staaten.

Weitere Informationen zum THW finden Sie auf der Internetseite der Bundesanstalt Technisches Hilfswerk: www.thw.de.



LA PROTECTION CIVILE EN IRLANDE

Objectifs

Les objectifs de la Protection civile et de la planification d'urgence en Irlande sont de mettre en œuvre, dans un cadre gouvernemental déterminé, les mesures visant à définir et à atténuer les risques naturels et techniques, ainsi que de se préparer à une situation d'urgence majeure menaçant les personnes, les infrastructures, l'environnement et les biens, et de réagir et organiser les secours dans l'éventualité d'une telle situation.

Organisation

La gestion des situations d'urgence fait partie intégrante des fonctions des organismes de secours, qui sont : les autorités locales, la police et les services régionaux de santé publique (administration régionales de la santé publique). Chaque organisme (police, autorité locale et administration régionale de la santé publique) élabore ses plans et stratégies permettant de faire face à une situation d'urgence majeure. Ces plans et stratégies sont développés conformément à un cadre de planification du gouvernement central qui conseille, entre autres, sur la répartition des responsabilités entre les différents services et les tâches à accomplir au niveau local.

Les grandes lignes des plans d'urgence sont identiques, notamment en ce qui concerne la répartition des fonctions et des responsabilités entre les différents services, le lancement des plans, le contrôle opérationnel, les communications, etc. Il existe toutefois des plans particuliers pour certains types de catastrophes.

En cas de catastrophe, la gestion des opérations de secours est coordonnée par les directeurs administratifs des services d'urgence. Si l'ampleur de la catastrophe l'exige, ils peuvent également faire appel aux réservistes de la Protection civile et à d'autres organisations bénévoles, telles que la Croix-rouge, l'ordre de Malte, St. John's Ambulance, etc.

Un comité interministériel sur les situations d'urgence majeure contrôle et conseille sur les dispositions à prendre localement afin de faciliter la coordination et la remise à l'essai des plans d'urgence

Au sein de chaque ministère, des responsables de liaison veillent à ce que les demandes d'aide soient traitées rapidement et de manière adéquate. Des listes de responsables et d'experts à contacter dans les services publics sont tenues à jour au niveau central. Enfin, certaines dispositions permettent de solliciter le concours de l'armée.

Formation du personnel d'urgence

La formation du personnel d'urgence est effectuée au niveau local par les autorités locales et au niveau national par le Conseil des pompiers, sous la forme de séminaires, d'ateliers et d'exercices d'urgence.

Ressources des organismes de réponse du premier niveau

L'organisation et les ressources des organismes de réponse du premier niveau en cas d'urgence en Irlande sont résumées ci-dessous.

Organisme	Organisation	Personnel	Base de réponse
Police	Force nationale	11 000	23 divisions
Santé publique	8 administrations Régionales de la Santé publique	62 000	
Autorités locales	36 autorités	30 000	214 casernes de pompiers

408 NEUE AMBULANZHelfER UND RETTUNGSHelfER UND -SCHWIMMER BEIM ZIVILSCHUTZ, DEM ROTEN KREUZ UND DER FREIWillIGEN FEUERWEHR



Am vergangenen 15. Mai, in der Sporthalle in Lorentzweiler, erhielten 408 Freiwillige ihre Befähigungsdiplo-me als Ambulanz- bzw. Rettungshelfer und -schwimmer von Innenminister Michel Wolter und Zivilschutzdirektor Léon Anen. In der zu diesem Anlass besonders geschmückten Halle wartete die Fanfare von Lorentzweiler auf, um die Feierlichkeit musikalisch zu umrahmen.

Léon Anen begrüßte die zahlreichen Ehrengäste und beglückwünschte die 408 neugebackenen Sekuristen, davon 140 “secouristes-ambulanciers” wovon wiederum 8 Mitglieder des Roten Kreuzes zu zählen waren, sowie 256 “secouristes-sauveteurs” (122 von der Protection Civile und 134 von den Freiwilligen Feuerwehren) sowie 12 Rettungsschwimmer.

Der Direktor der Protection Civile betonte, dass die Ausbildung nicht mit dem bestandenen Examen abgeschlossen wäre, sondern, dass es bloß der Anfang einer Ausbildung sei, und dass die Helfer von der Protection Civile auch weiterhin in ihren Zentren formiert würden.

Durch die ansteigende Komplexität der Einsätze und die Evolution im Rettungswesen sind die Freiwilligen Helfer gehalten, sich immer neue Kenntnisse anzueignen, so dass die Ausbildung immer länger und anspruchsvoller wird.

Die Entscheidung dieser Menschen, die einen Teil ihrer Freizeit der Allgemeinheit zur Verfügung stellen, sei um so lobenswerter, da die Anzahl der Einsätze in den letzten Jahren ständig anstieg. So habe man nach Abschluss der Statistik 2003 festgestellt, dass die verschiedenen Einheiten des Zivilschutzes im Durchschnitt 7 Einsätze pro Stunde hatten, dies 24 Stunden auf 24 und 365 Tage im Jahr. Unter diesen Bedingungen könne man unmöglich noch von Benevolat sprechen, sondern man bewege sich im Bereiche des Professionalismus.

Die Anerkennung und das Lob, welches den Freiwilligen Helfern zu gute kommt, sind eine Seite der Medaille, die andere ist sich selbst zu engagieren. So wird es immer schwieriger, den Bereitschaftsdienst zu garantieren. Die Verantwortlichen beklagen sich darüber, dass es, besonders während der Arbeitsstunden, immer problematischer wird, Freiwillige zu finden, die verfügbar sind. Dies sei dadurch zu erklären, dass immer weniger Schichtarbeit geleistet wird, immer weniger Menschen in der Nähe ihres Domizils einen Arbeitsplatz finden und immer mehr Frauen berufstätig sind. Ein anderes Problem ist das immer größer werdende Angebot von Freizeitbeschäftigungen.

Falls sich im Laufe der nächsten Jahre die Anzahl der freiwilligen Helfer verringern sollte, werden wir eines Tages außerstande sein, unseren Mitbürgern die benötigte Hilfe zukommen zu lassen.

Aus diesem Grund habe die Abgeordnetenkammer vor 14 Tagen ein neues Gesetz zur Schaffung einer Behörde der Rettungsdienste (Administration des Services de Secours) verabschiedet, welches es ermöglichen soll, neue Wege zu gehen, um auch in der Zukunft den Rettungsdienst garantieren zu können.

Es bleibt aber weiterhin noch zu hoffen, dass wir immer neue Freiwillige finden welche sich für das Wohl ihrer Mitbürger einsetzen werden und aktiven Dienst bei den Rettungsdiensten Luxemburgs leisten werden.

Abschließend bedankte sich Léon Anen bei allen freiwilligen Helfern und wünschte ihnen Genugtuung bei der Ausübung ihrer noblen Aufgabe im Sinne unseres Mottos "FIR DECH AN FIR DÄI LAND".

Innenminister Michel Wolter schloss sich den Worten des Direktors des Zivilschutzes an und unterstrich, dass Momente wie dieser zu den schönsten in der Laufbahn eines Ministers gehörten. Er erinnerte daran, dass zwei Voraussetzungen erfüllt sein müssen, um den Zivilschutz aufrechtzuerhalten. Einerseits sind wir auf freiwillige Helfer angewiesen. Andererseits müsse der Staat den Freiwilligen das nötige Material zur Verfügung stellen, um diesen ihre Aufgabe so viel wie möglich zu erleichtern.

In diesem Zusammenhang erwähnte der Minister das neue Gesetz zur Schaffung einer Behörde der Rettungsdienste, welche die Zusammenarbeit zwischen Protection Civile und Freiwilliger Feuerwehr erleichtern und fördern wird. Die neue Behörde wird von Herrn Michel Feider geleitet, welcher ab dem 1. Juni 2004 im Amt sein wird.

Protection Civile

Der Minister nutzte abschließend die Gelegenheit um allen freiwilligen Helfern von Protection Civile und Feuerwehren für ihren unermüdlichen und vorbildlichen Einsatz während der vergangenen Jahre zu danken.

Ebenso sprach er dem scheidenden Direktor, Léon Anen, seinen Dank für die gute Zusammenarbeit während den letzten Jahren aus und wünschte ihm einen erholsamen Ruhestand.



Anschließend erhielten 408 Laureaten ihr wohl verdientes Diplom aus der Hand von Innenminister Wolter bevor dieser, im Namen der Regierung, zu einem Ehrenwein einlud, welcher von den Mitgliedern der Unité Logistique Ravitaillement ausgeschrieben wurde.

Nachstehend finden sie die Namenslisten der in den Sessionen 2000-2001; 2001-2002; 2002-2003; 2003-2004 brevetierten Ambulanz- und Rettungshelferinnen, -helfer und -schwimmer:

Feierliche Überreichung der Befähigungsdiplome

Secouristes-ambulanciers promotion 2001

Weyland Albert, Belvaux; Weyland Christiane, Belvaux; Clesse Sheila, Bettembourg; Demuth Nadine, Bettembourg; Havé-Engelberty Mireille, Bettembourg; Junker Yves, Bettembourg; Servais Diane, Bigonville; Kiesch Caroline, Differdange; Michelis-Schaus Doris, Differdange; Michelis Tom, Differdange; Fusenig Pascal, Dudelange; Kremer Doris, Dudelange; Marin Jessica, Dudelange; Bout-Thull Pierrette, Ettelbruck; Mousel Henri, Ettelbruck; Zellinger Gaston, Ettelbruck; Martin Andy, Hosingen; Bintener Patrick, Hosingen; Tex Jeannot, Hosingen; Schmit Eric, Hosingen; Kanstein Jan Arne, Junglinster; Schmalen-Willems Marianne, Junglinster; Schmalen Jean, Junglinster; Weiler Jacques, Junglinster; Alves Dos Santos Fernanda, Larochette; Ribeiro Nathalie, Larochette; Sousa de Cavalho Ludovic, Larochette; Prego Toni, Lintgen; Rind Luc, Lintgen; Emmel Eric, Mamer; Johanns Patrick, Mamer; Morby Yves, Mamer; Hoffmann Gilbert, Mertert; Schmit Christophe, Mertert; Weiss Tobias, Mertert; Stoffel Patricia, Mertert; Alves Jorge, Pétange; Da Silva Neves Sonja, Pétange; Haas Chantal, Pétange; Haas Romain, Pétange; Mais Philippe, Pétange; Meis Roby, Pétange; Pires

Tavares David, Pétange; Polfer Eliane, Pétange; Putz Johny, Pétange; Spautz Louis, Pétange; Streff Eric, Pétange; Mosar René, Croix Rouge

Secouristes-ambulanciers promotion 2002

Schleich Chantal, Belvaux ; Fritsch Jeff, Bettembourg ; Degros Caroline, Bigonville ; Dellere Martine, Bigonville ; Herren Manuel, Bigonville ; Kintzle Mike, Bigonville ; Blum Jutta, Dudelange ; De Orazio Bernard, Dudelange ; Puleo Marco, Dudelange ; Ras Joke, Dudelange ; Steinmetz Fabienne, Dudelange ; Dal-Sasso Annick, Esch/Alzette ; Janotka-Feltes Josée, Esch/Alzette ; Reimen Roger, Esch/Alzette ; Kirsch Germain, Ettelbruck ; Wagner Raymond, Ettelbruck ; Hoffmann Raymond, Ettelbruck ; Ewert-Marnach Marie-Paule, Hosingen ; Goebel Joseph, Hosingen ; Wagener Nico, Hosingen ; Frisch Caroline, Junglinster ; Troes Marc, Kayl ; Biltgen Georges, Larochette ; Brosius Luss, Larochette ; Ferreira Cidalia, Larochette ; Barthel Roland, Lintgen ; Link Tessy, Lintgen ; Szöllösy Mike, Lintgen ; Weber Melanie, Lintgen ; Duprel Christian, Mamer ; Glesener Jérôme, Mamer ; Molitor Corinne, Mamer ; Tock-Gudenburg Joëlle, Mamer ; Favero Sandra, Mertert ; Galassi Anouk, Mertert ; Gitzinger Lydie, Mertert ; Minden Christophe, Mertert ; Speltz Fränz, Mertert ; Bettendorff Nadine, Pétange ; Harles Luc, Pétange ; Tavares Pires Silvia, Pétange ; Sauveur Joëlle, Schifflange ; Zimmer Hannah, Schifflange ; Muller Patrice, Steinfort ; Meyers Anouk, Troisvierges ; Morn-Hoffmann Doris, Troisvierges ; Petesch Albert, Troisvierges ; Zeimes Marielle, Troisvierges ; Pfeiffer Elisabeth, Wiltz ; Schmit Sandy, Wiltz ; Demuth Corinne, Croix Rouge ; Jost Frank, Croix Rouge ; Martin Martial, Croix Rouge ; Muller Marie-Marthe, Croix Rouge ; Wagner Pascale, Croix Rouge

Secouristes-ambulanciers promotion 2003

Bauler Laurent, Bettembourg ; Weber Sven, Bettembourg ; Frising Francine-Anny, Dudelange ; Schmit Mike, Dudelange ; Da Silva Eugénie, Echternach ; Ferreira Rui, Echternach, Kieffer Tania, Echternach ; Burton Liliane, Ettelbruck ; Wagener Frank, Ettelbruck ; Clees Christine, Junglinster ; Schmitt Joël, Junglinster ; Forestieri Claire, Larochette ; Klein Luc, Larochette ; Leiros Coelho Cindy, Larochette ; Ribeiro Ana, Larochette ; Dahm Steffie, Lintgen ; Lallemand Eric, Lintgen ; Mertès Marie-Thérèse, Lintgen ; Scholler Romain, Lintgen ; Thinnes Sandra, Lintgen ; Wiltgen Charel, Lintgen ; Mahnen Patrick, Mamer ; Medinger Laurent, Mamer ; Reis Sandra, Mertert ; Barthel Monique, Redange ; Thiel Gilles, Redange ; Wagener Nattacha, Redange ; Wennmacher Brigitte,

Redange ; Ferreira Sylvia, Schengen ; Marques Jorge, Schengen ; Schumacher Frank, Schengen ; Frin Benjamin, Schifflange ; Hoffmann Luc, Steinfort ; Lux Brigitte, Steinfort ; Wagener Serge, Steinfort ; Eich Gilles, Croix Rouge ; Folscheid Pascale, Croix Rouge

Secouristes-sauveteurs - promotion 72/2001

Arnoldy Joseph, Pontpierre ; Binsfeld Christian, Differdange ; Biondi Jérôme, Mertert ; Blocman Alain, Lintgen ; Borschette Yves, Grevenmacher ; De Dood Mathieu, Watrange ; Dostert Jean-Marie, Dalheim ; Ensch Roland, Kehlen ; Hansen Romain, Bissen ; Hensel Jean, Leudelange ; Kinnen Ralph, Bascharage ; Knoch Serge, Colmar-Berg ; Lauterbour Jérôme, Differdange ; Obry Jean-Paul, Clervaux ; Pauly Luc, Luxembourg ; Petit Tom, Differdange ; Reygaerts Patrick, Colmar-Berg ; Spautz Louis, Bascharage ; Theisen Claude, Heisdorf ; Wagener Nico, Hosingen ; Wagner Claude, Wasserbillig ; Welsch Carlo, Grevenmacher ; Wilwers Jean-Marie, Müllendorf

Secouristes-sauveteurs - promotion 73/2001

Bartz Marco, Osweiler ; Bauler Frank, Luxembourg ; Bombardella Christian, Tétange ; De Lima Fernand, Nagem ; Erpelding Guy, Hagen ; Ewald Steve, Schifflange ; Fantini Pascal, Esch/Alzette ; Feller André, Bettembourg ; Goldschmit Claude, Wintrange ; Hamm Dominique, Kayl ; Heirens Albert, Hoscheid ; Hoffmann Gilbert, Betzdorf ; Holcher Patrick, Mertert ; Karpen Tom, Kayl ; Klein Patrice, Strassen ; Krumlowsky François, Tétange ; Marbach Marc, Kayl ; Marnach Daniel, Hoscheid ; Marques Jorge, Wintrange ; Muller Steve, Wasserbillig ; Schintgen Germaine, Esch/Alzette ; Schmeltzle Bernd, Grevenmacher ; Schuster Jim, Leudelange ; Skoposki Joël, Rumelange ; Wagner Max, Kayl ; Weis Claude, Bergem ; Wintringer Marc, Remerschen ;

Secouristes-sauveteurs - promotion 74/2001

Bombardella Gilles, Tétange ; Coner Patrick, Steinheim ; Flammang Jeff, Buederscheid ; Gales Myriam, Aspelt ; Groben-Theisen Carine, Frisange ; Hames François, Reckange/Mess ; Hilger Robert, Esch/Alzette, Kayser Jérôme, Keispelt ; Kettmann Arsène, Limpach ; Pohly Karin, Aspelt ; Rizzo Manuel, Wasserbillig ; Scholtes-Streitz Yolande, Emeschbach ; Schwall Marc, Grevenmacher ; Toex François, Buederscheid ; Weis Laurent, Lamadelaine ; Wulms Hendrik, Kayl

Secouristes-sauveteurs - promotion 75/2002

Behm Julien, Esch/Alzette ; Brimmeyer Romain, Heiderscheid ; Engleitner René, Roeser ; Hoffmann Gilles, Koerich ; Kemp Erny, Heiderscheid ; Kihm Jérôme, Moutfort, Kirtz Bob, Schiffflange; Koob-Bichel Carmen, Eschweiler; Kroupchenka Christian, Clemency; Lahire Marc, Heiderscheid; Lang Stefan, Bettendorf; Leichtenberg Sandy, Goetzingen; Leichtenberg Jerry, Goetzingen; Longhino Robert, Koerich; Loullingen Claude, Crauthem; Massard Laurent, Steinfort; Matzkoviak Heiko, Tarchamps; Meyres Marc Luxembourg; Niederweis Jos, Schandel; Pettinger Marc, Heffingen; Rosa da Costa Catarina, Eischen; Winandy Claude, Heiderscheid; Wirion Jean, Goebelange; Zeihen Tom, Nospelt; Zeimes Marielle, Hoffelt; Clemens Marc

Secouristes-sauveteurs - promotion 76/2002

Befort André, Wasserbillig ; Consbrück Laurent, Septfontaines ; Cook Howard Dudelange ; Dahlem Reinhold, Roodt/Syre ; Eicher Luc, Hoscheid ; Fisch Patrick, Larochette ; Freytag Claude, Mamer ; Gales Jean, Bech-Kleinmacher ; Geditz Tom, Eischen ; Gessner Eva, Mondorf, Goerens Claude, Bous ; Heber Fernand, Dalheim ; Hoffmann Mike, Lintgen ; Kanstein Jan-Arne, Bourglinster ; Kinn Jean-Marie, Elvange ; Kintzle Maryse, Wolwelange ; Koch-Hames Manuel, Dudelange ; Lanners Carlo, Bettborn ; Laschette Sven, Belvaux ; Laux Georges, Burmerange ; Martial Martin, Steinsel ; Medina Tarno Ignacio, Soleuvre ; Menster Laurent, Esch/Alzette ; Muller Christian, Esch/Alzette ; Pauly Alain, Redange ; Schroeder Marc, Heinerscheid ; Seil Guy, Cruchten ; Seyler Sabrina, Belvaux ; Sousa Alves Victor, Dudelange ; Thiltgen Yves, Tétange ; Thines Paul, Niederwampach

Secouristes-sauveteurs - promotion 77/2002

Da Silva Eugénie, Echternach ; Degros Caroline, Bigonville ; Fernandes Morais Abilio, Mamer ; Hiff Sébastien, Diekirch ; Huth Romain, Diekirch ; Jacoby Sven, Grevenmacher ; Kanstein Joost-Olaf, Bourglinster ; Klein Marc, Pontpierre ; Krieps Bram, Medingen ; Legil Yves, Pontpierre ; Marbes Steve, Moesdorf ; Marzinotto Daniel, Schiffflange ; Moes Christian, Medingen ; Neyens Claude, Rodembourg ; Ruppert Paul, Oberdonven ; Schlammes Nancy, Moutfort ; Schmitt Joël, Bourglinster ; Schmitz Daniel, Helmsange ; Schon Thierry, Harlange ; Sowa Marc, Bourglinster ; Steffen Philippe, Mertert ; Stocco Mauro, Bereldange ; Wagner André, Niederanven

Secouristes-sauveteurs - promotion 78/2003

Antony Jerry, Luxembourg ; Barthel Roland, Rollingen ; Beresch Marc, Bettembourg ; Damge Marc, Mersch ; Duprel Christian, Olm ; Funk Albert, Bettembourg ; Georg Tun, Steinfort ; Hellers Marc, Uebersyren ; Hoffmann François, Steinheim ; Hoss Marc, Keispelt ; Ipsen Martin, Roeser ; Karier Lucien, Angelsberg ; Klepper Sarah, Steinfort ; Mannes Christophe, Bertrange ; Pletschette Claudine, Brouch ; Poos Anja, Steinfort ; Schaal Claude, Dudelange ; Schaeffer Josée, Biwer ; Scholtes Claudine, Asselborn ; Scholtes René, Bascharage ; Schramer Marc, Esch/Alzette ; Thill Toiny, Keispelt ; Weber Yves, D-Nennig

Secouristes-sauveteurs - promotion 79/2003

Arendt Steve, Esch/Alzette ; Batista Marco, Luxembourg ; Enders Jeff, Leudelange ; Ernzer Marc, Consthum ; Feller Camille, Consthum ; Geidies Konrad, D-Trèves ; Geimer Guy, Luxembourg ; Heck Dave, Ettelbruck ; Heidemann Jean-Paul, Nommern ; Heinen Pascal, Vianden ; Hilbert Gilbert, Kayl ; Izzi Raphaël, Luxembourg ; Kintzle Christian, Wolwelange ; Kohnen Mike, Mersch ; Kubisch Patrick, Contern ; Lopez Angelo, Mertzig ; Martin Mike, Mertzig ; Mendes Bruno, Luxembourg ; Miltgen Joël, Lamadelaine ; Schiltz Jean-Claude, Fingig ; Schmitz Daniel, Schouweiler ; Streff Eric, Pétange ; Turci Nora, Kayl ; Weber Marcel, Tandel ; Welter Pierre, Niederanven ; Wozniak Gilles, Kayl

Secouristes-sauveteurs - promotion 80/2004

Altmann Georges, Bereldange ; Baden Cédric, Waldbillig ; Boz Jean-Luc, Helmsange ; Brosius Luss, Schoos ; Dengler Jacqueline, Bergem ; Dentzer Patrick, Gosseldange ; Engel Thomas, Esch/Sûre ; Glodt Marco, Colmar-Berg ; Goldschmidt Christopher, Bereldange ; Graul Thierry, Steinsel ; Grisius Gustave, Differdange ; Hansen Alain, Niederfeulen ; Hansen Patrick, Mersch ; Hermes René, Dalheim ; Kintzinger Patrick, Clemency ; Kolber Daniel, Hassel ; Le Vaillant Jerry, Niederfeulen ; Mikolajczyk Tom, Lintgen ; Paquet Georges, Senningerberg ; Pauly Ralph, Lorentzweiler ; Renoir Pascal, Differdange ; Rind Luc, Blaschette ; Sanelli, Monica, Steinfort ; Schiltz Bob, Oberanven ; Schroeder Gilbert, Colpach-Haut ; Speltz Fränz, Wasserbillig ; Thill Nicolas, Waldbillig ; Wampach Pierre, Berbourg ; Wies Laurent, Larochette ; Wiltgen Charel, Lintgen ; Zoetaert Mario, Esch/Sûre

Secouristes-sauveteurs - promotion 81/2004

Altenhoven Serge, Mondorf ; Bintener Romain, Kopstal ; Biver-Kirsch Monique, Mertert ; Bolmer Mike, Holtz ; Braun Aloyse, Grosbous ; Braun Ronny, Roodt ; Conrardy Susy, Redange ; Feltus Laurent, Remich ; Frauenberg Charles, Welscheid ; Huss Jean-Pierre, Waldbillig ; Jungels Claude, Remich ; Kalmes Carole, Redange ; Karier André, Schouweiler ; Krier Joël, Gostingen ; Lentz Emile, Greiveldange ; Lentz François, Brandenburg ; Marques Vitor, Bridel ; Nennig Jean-Paul, Eischen ; Nilles Henri, Kopstal ; Pratas Raphaël, Dudelange ; Ronkar Luc, Bettembourg ; Schmitz Marc, Berle ; Schott Jean-Paul, Wintrange ; Schreiber Sven, Redange ; Simon Roland, Troisvierges ; Streit Steve, Bettembourg ; Thill Jean-Claude, Steinheim ; Thilmany Marc, Holtz ; Wagner Roland, Waldbillig ; Winandy Marc, Greisch

Sauveteurs-aquatiques - promotion HG-11/2002-03

Banchieri Jérôme, Schifflange ; Bourg Mike, Nagem ; Clesen Robert, Drinklange ; Hoffmann Pierre, Bertrange ; Malané Ben, Ehlangé ; Margrève Alain, Wiltz ; Pettinger Claude, Luxembourg ; Poiré Christian, Oberdonven ; Seiler Tom, Remich ; Stoltz Marc, Lintgen ; Weber Eric, Berdorf ; Werer Fred, Hostert/Rambrouch



RAPPORT DU COLLOQUE DES CADRES QUI S'EST TENU À SCHIMPACH, LE 14 FÉVRIER 2004

A 9.30 heures Monsieur Anen ouvre le colloque en souhaitant la bienvenue aux participants et tout spécialement à Monsieur Jean-Pierre HEIN, nouveau Président de la Fédération du Corps des Sapeurs-Pompiers du Grand-Duché de Luxembourg.

L'orateur fait ensuite une rétrospective des activités des différentes unités de secours. Il exprime sa pleine satisfaction pour l'excellent travail accompli par les différentes unités d'intervention.

Les activités au sein du service national de la protection civile pendant l'année écoulée et pour l'année 2004 sont décrites en détail dans le rapport d'activité.

Monsieur Anen n'a point caché que la Protection Civile a des problèmes pour pourvoir, 24h/24 au bon fonctionnement du service ambulancier. L'orateur informe que la procédure législative du nouveau projet de loi portant création d'une administration des services de secours est toujours en cours. Cette nouvelle loi devrait permettre à l'aide de nouvelles structures de trouver des solutions pour remédier aux problèmes de disponibilité durant la journée du service ambulancier et de sauvetage.

Monsieur Anen remercie tous les volontaires qui sont engagés dans les services de secours, pour leur engagement et leur dévouement. Il rappelle que le volontariat est basé sur des organisations composées d'hommes et de femmes idéalistes qui s'engagent et se dévouent jour après jour de façon bénévole pour les autres et pour la communauté. Le directeur souligne que le volontariat a ses exigences, c.-à-d. au niveau de la formation, mais également ses limites, on ne peut plus parler de bénévolat mais plutôt de professionnalisme.

Avant de passer la parole à Monsieur Bley, le directeur mentionne encore que l'aide humanitaire lors de catastrophes à l'étranger se limitait jusqu'à la création du groupe " H.I.T. " essentiellement au soutien financier. C'est seulement au moment du tremblement de terre en Algérie que le Service National de la Protection Civile a activement participé à l'intervention sur le terrain.

Cette première intervention a montré qu'une collaboration avec une association étrangère était inévitable, pour acquérir de l'expérience et pour pouvoir avancer le projet de l'aide humanitaire technique. Une série d'équipements individuels et quelques véhicules ont été acquis par le biais du Ministère de la Coopération et de l'Action Humanitaire.

Monsieur Guy Bley enchaîne avec d'autres explications sur le nouveau groupe " Humanitarian Intervention Team Luxembourg (H.I.T.)". L'orateur retrace l'historique par l'énumération des différentes étapes qui ont mené à la création dudit groupe : La déclaration gouvernementale du 12.8.99 de créer " un corps civil " : " C'est pour souligner l'importance de la politique de coopération au développement et sa portée au sein du Ministère des Affaires Etrangères qu'il a été décidé de confier sa gestion à un membre du Gouvernement avec rang de Ministre . Cette démarche se justifie également par l'importance désormais réservée à l'action humanitaire. L'action massive menée depuis plusieurs mois en faveur des réfugiés du Kosovo met en évidence l'attention que mérite cette question. Les expériences gagnées jusqu'à présent dans ce domaine renforcent le Gouvernement dans sa conviction de créer un corps de volontaires pouvant être engagés dans différentes missions humanitaires de nature civile. La loi sur les opérations de maintien de la paix pourra être adaptée à cette même occasion. "

D'autre part, une décision du Conseil en octobre 2001 de créer un mécanisme européen visant à favoriser une coopération renforcée dans le cadre des interventions relevant de la Protection Civile et l'intervention du groupe canin de la Protection Civile du Luxembourg lors du tremblement de terre en Algérie sont d'autres étapes importantes de l'historique du H.I.T.

La déclaration d'intention du THW-SNPC du 22.7.03 peut être résumée avec un échange régulier de renseignements portant sur l'organisation et les possibilités de secours, ainsi que sur les interventions, la coopération et les projets ; un échange d'expériences et échange de connaissances techniques et scientifiques ; un soutien mutuel quant à la formation des cadres et spécialistes et une coopération dans le domaine de l'aide humanitaire technique ainsi que dans le domaine du mécanisme de l'Union Européenne.

Le groupe du H.I.T. est composé d'une cinquantaine de membres qui regroupe le groupe canin, et les volets de sauvetage, secourisme et coordination.

Protection Civile

Monsieur Bley informe l'assemblée encore sur le salon européen de l'ambulancier et de l'aide médicale urgente " EMERCARE " à Liège les 12 et 13 mars 2004.

Le colloque se poursuit par un exposé détaillé de Monsieur Raimund Boquoi sur les structures de la " Bundesanstalt Technisches Hilfswerk ". L'orateur a mis un accent particulier sur le fait que les membres du THW sont des volontaires et sont commandités sur demande p.ex. des " Länder " du " Bundesgrenzschutz " ou des communes, l'association du THW. La formation des volontaires se fait à Bremen et à Stuttgart. Monsieur Boquoi clôture son exposé avec les la devise du THW: "Der Einsatz ist die beste Ausbildung".

Après le déjeuner, Monsieur Paul Floerchinger présente dans la cour de l'école, les nouvelles ambulances et le nouveau SAMU.

Monsieur Anen passe ensuite au point suivant de l'ordre du jour à savoir la sécurité dans les tunnels autoroutiers luxembourgeois. Monsieur Carlo Birscheidt introduit le sujet avec une présentation générale des infrastructures soit Markusberg et tunnels de la route du Nord Gousselerbiertg- Grouft et Waldhof ainsi que les différents concepts de construction. Le chef de la base nationale entre dans les détails des équipements de sécurité installés dans le tunnel du Markusberg (bornes SOS - galeries de secours - détection automatique incident et feu (DAI et DAF) Tunnelleitsystem. Finalement, l'orateur aborde encore les consignes d'utilisation pour les usagers des tunnels.

A la fin de ce colloque, le Directeur entame la discussion de questions techniques et administratives :

Remise de diplômes

La remise de diplômes pour ambulanciers, sauveteurs et sauveteurs aquatiques est fixée au 15 mai 2004 au hall sportif à Lorentzweiler.

Journée Nationale de la Protection Civile

Dans le cadre des festivités du 10e anniversaire, le Centre de secours de Junglinster, a été sélectionné pour l'organisation de la Journée Nationale de la Protection Civile en 2006.

Formation des conducteurs à Colmar-Berg

La direction ne s'oppose pas, en principe, à ce que les ambulanciers puissent participer à des formations à Colmar-Berg mais Monsieur Anen souligne qu'il reste à définir le type de véhicule d'intervention ainsi que le coût d'une telle formation.

Mise à jour du précis pour ambulanciers

La mise à jour de la version française du précis pour ambulanciers est tenue en suspens jusqu'à la décision finale sur le projet de la défibrillation semi-automatique en collaboration entre la Protection Civile, le CHL, les pompiers professionnels de la Ville de Luxembourg et le Ministère, resp. la Direction de la Santé. Par la suite, il faudra déterminer les cycles de formation pour les personnes concernées.

Stage de volontaires dans les hôpitaux

Monsieur Bley analysera les critères et modalités pratiques pour l'organisation d'un tel stage. Le problème majeur est l'encadrement par le personnel des hôpitaux pour ces personnes volontaires.

Vêtements et bottes de sécurité

La direction est au courant de la qualité médiocre des sweat-shirts et des bottes de sécurité.

Dû à un problème de marché public, la livraison des vêtements de sécurité a été retardée.

Véhicules de sauvetage

Le remplacement se fera en fonction du plan pluriannuel à partir de 2006.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est déclarée close à 16.45 heures par Monsieur Anen.

Note de la rédaction:

Loi du 12 juin 2004 portant création d'une administration des Services de secours (Mémorial A96 du 25.06.2004).

MERCI FIR DE MERCI

GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Direction de la Sécurité Intérieure

Luxembourg, le 5 décembre 2003

Références:

Affaire suivie par : Jean-Paul Conzemias
Téléphone : 478-4817
E-mail : jpc@mi.stat.lu

Monsieur Léon ANEN
Directeur du Service
National
de la Protection civile
Rue Stumper
Luxembourg

Objet : Intervention du groupe d'hommes-grenouilles de la Protection Civile du 28 novembre au 3 décembre au Lac de la Haute Sûre.

Monsieur le Directeur,

Je viens d'apprendre que les opérations de recherche d'un cadavre dans les eaux du lac de la Haute-Sûre viennent de se terminer avec succès. Grâce à l'engagement, au savoir-faire et, avant tout, à la solidarité du groupe d'hommes-grenouilles, conduit par M. Roland DISMISCOUR, le pénible travail de plongée en profondeur, effectué dans des conditions plus que difficiles, a pu être clôturé dans les meilleurs délais à la satisfaction générale, et plus particulièrement des autorités judiciaires luxembourgeoise et allemande.

Je vous prie dès lors de transmettre la présente au chef du groupe d'hommes-grenouilles en lui demandant de remercier chaleureusement de ma part son équipe pour le travail qu'elle vient d'effectuer.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Ministre de l'Intérieur



Michel WOLTER

RUBRIQUE ADMINISTRATIVE

Rapports d'intervention des ambulances et des véhicules de sauvetage

Les rapports d'intervention des ambulances et des véhicules de sauvetage servent à l'élaboration des statistiques des interventions des unités de secours de la Protection Civile. Or nous avons constaté certaines imprécisions dans les statistiques des années écoulées. Afin de faciliter cette élaboration des statistiques, l'aide de chacun d'entre vous est indispensable.

Il est en effet important de pouvoir différencier les transports de malades urgents des autres transports de malades. C'est dans cette optique que nous tenons à vous demander de bien vouloir remplir toutes les rubriques des fiches de transport, en précisant pour les transports de malade s'il s'agit d'une urgence ou non.

En outre la direction voudrait poursuivre comme par le passé les statistiques relatives aux gestes de premiers secours prodigués par des secouristes avant l'arrivée des unités de secours.

Il est donc important de cocher les cases correspondantes.

SCHNEECHAOS

Am 29.01.2004 um 21.30 Uhr kam für die Unité Logistique Raviatillement die Meldung: **Lastwagenstau auf zugeschneiter Autobahn**. Zwei von uns machten sich sofort auf den Weg nach Schimpach um zusätzliches Material zu besorgen. Der starke Schneefall erschwerte die Fahrt erheblich. Die anderen freiwilligen Helfer unserer Einheit fuhren nach Gasperich, wo in der Zwischenzeit der Küchenkontainer eintraf und auf dem Hof des Direktionsgebäudes, vom Personal des Ateliers der Base National de Support in Lintgen, abgeladen und aufgebaut wurde. Sie machten sich gleich daran große Mengen Kaffee und Suppe zu kochen. Um 01.00 Uhr konnten wir mit der Verteilung beginnen.

Es trafen weitere Helfer der Protection Civile mit den MTWs aus Bettemburg und Kayl ein. Die Kollegen aus Kayl brachten schon gut gefüllte Kaffeekannen mit. Dülelingen kam mit einem ELW 2. Sie unterstützten uns tatkräftig dabei die unfreiwillig im Schnee gestrandeten LKW-Fahrer mit heißen Getränken zu versorgen. Aber nicht nur die Fahrer, sondern auch die Polizisten und der Strassenräumdienst nahmen unsere Geste der Hilfsbereitschaft dankbar an. Ab 9.00 Uhr versorgten die Freiwilligen aus Mamer die Fahrzeuge, welche sich auf dem Autobahnabschnitt von und nach Belgien befanden.



Gezählt wurden rund 900 Lastkraftwagen, die mit ihren Fahrern auf unseren Autobahnen die Nacht verbringen mussten. Bis zum frühen Morgen hatten wir insgesamt 100L Kaffee und 200L Suppe ausgeteilt.

Gegen 10.00 Uhr hatte das lange Warten endlich ein Ende. Die französische Grenze wurde wieder passierbar.

Auch für uns ging eine kalte Winternacht vorüber und, nachdem unser Stützpunkt aufgeräumt und wieder einsatzbereit war, hieß es für uns erstmal: Gute Nacht!

Beteiligt waren:

6 Personen der BNS Lintgen

5 Personen der Unité Logistique Ravitaillement

2 Personen der Protection Civile Bettembourg

3 Personen der Protection Civile Dudelange

3 Personen der Protection Civile Mamer

3 Personen der Protection Civile Kayl.

Die Einheit "Ravitaillement"



WOCHENENDLEHRGANG IN DER ZIVILSCHUTZSCHULE SCHIMPACH FÜR 2004/2005

Rundschreiben an alle technischen Berater, Zenterchefs, beigeordnete Zenterchefs und Instruktoren

Samstag:

- 14.30-16.00 Straßentunnels - Die Gefahren und die Rolle der Rettungskräfte
- 16.00-16.15 Pause
- 16.15-18.00 Praktische Übungen im Aussenbereich
- 20.00-21.00 Interaktive theoretische Übung

Sonntag:

- 08.15-10.00 Epilepsie, Schädel-Hirn-Trauma, Glasgow-Koma-Scale
- 10.00-10.15 Pause
- 10.15-12.00 Stressbewältigung durch USP-Einheit
- 14.00-14.30 / 14.30 -15.00 / 15.00 - 15.30 / 15.30-16.00 / Workshops

Anmerkungen zum Programm des Wochenendlehrgangs in Schimpach

1) Anwesenheit der Teilnehmer

Es wird darauf hingewiesen, dass die Kurse pünktlich um 14.30 Uhr am Samstag sowie um 8.15 Uhr am Sonntag beginnen. Die Verantwortlichen der Einsatzzentren werden gebeten ihre Anfahrt so zu berechnen und zu organisieren, dass die Teilnehmer pünktlich zur Einschreibung um 14.00 Uhr in der Schule anwesend sind.

Wegen der Übungen im Aussenbereich die bei jedem Wetter stattfinden, ist eine angemessene Kleidung, sowie trockene Ersatzkleidung, nicht zu vergessen!

2) Anwesenheit der Instruktoren

In Bezug auf mein Rundschreiben vom 17.7.1996, möchte ich noch einmal darauf hinweisen, dass es im Interesse einer optimalen Ausbildung der Ambulanzhelfer unerlässlich ist, dass alle dem Kurs zugeteilten Instruktoren, sich am **Samstag um 14.15 Uhr** in der Zivilschutzschule einfinden, wo dann vor Kursbeginn, in Anwesenheit des Schulleiters, des Chefinstruktors und aller Instruktoren, ein Briefing stattfinden wird, um Sinn und Ablauf des Instruktionsprogrammes 2004/05 zu erläutern und alle Einzelheiten zum Ablauf der verschiedenen Übungen und Programmpunkte des Wochenendlehrgangs zu klären.

3) Anmerkung für Samstags:

Der Kurs über die Strassentunnels wird durch einen **Instruktor vom Sauvetage** abgehalten.

Abends wird die interaktive Übung mittels der CD Rom "resus sim prehospital" durchgeführt. Die entsprechenden Fälle werden durch die Direktion und die Chefinstruktoren zusammengestellt.

4) Mannequins

Die für die Übungen benötigten 6 Mannequins sollten **am Samstag möglichst um 15.00 Uhr** in der Zivilschutzschule anwesend sein, damit die praktischen Übungen pünktlich um **16.15 Uhr** beginnen können.

Mitglieder des Zivilschutzes welche Lust und Interesse haben an einer "Mannequins"-Einheit mitzuwirken und somit vielleicht öfters in Schimpach und an anderen Übungen teilzunehmen, möchten sich bitte bei Herrn Clesen melden (49771-402 oder robi.clesen@protex.etat.lu) und dies bis zum 28 Juni 2004.

Lehrgänge in den Einsatzzentren (14 Doppelstunden)

1. Herzkreislauf 1: Anatomie, Physiologie, Pathologie
Maßnahmen
2. Herzkreislauf 2: Anatomie, Physiologie, Pathologie
Maßnahmen
3. Wiederbelebung: Theorie und Praxis
4. Diabetes mellitus
5. Déontologie
6. Verbrennungen
7. Pädiatrische Notfälle
8. Neurologische Notfälle
9. Vergiftungen
10. Verletzungen der Hand
11. Umgang mit dem Einsatzmaterial
12. Übung im Gelände
13. Übung im Gebäude
14. Vorstellung neues NEF SAMU

Anmerkung zum Instruktionsprogramm in den Einsatzzentren

Allgemeines:

Auf Wunsch der Chefinstruktoren ist sich an das vorgegebene Ausbildungsprogramm zu halten!

Zum Thema 7+8: Für diesen Kurs kann der Instruktor oder Zenterchef sich an einen Spezialisten wenden.

Zum Thema 10: Dieser Kurs wurde noch einmal in das Ausbildungsprogramm integriert.

Zum Thema 11: Das neue NEF wird durch Mitarbeiter der Direktion vorgestellt. Zwecks Organisation wenden Sie sich bitte an Herrn Floerchinger 49771-432 oder Herrn Clesen 49771-402.

Beiliegende Präsenzliste soll durch den Zenterchef oder durch einen für den Ambulanzdienst zuständigen Zenterchefadjunkten geführt werden. Nach dem letzten Lehrgang wird sie dem Instruktor in Erster Hilfe übergeben. Die Instruktoren in Erster Hilfe füllen nach jedem Lehrgang beiliegenden Tätigkeitsbericht aus und senden ihn zusammen mit der Präsenzliste an die Direktion des Zivilschutzes.

Bitte denken Sie auch daran, den “Carnet de Fomation et de Formation continue” durch den Instruktor resp. Schulleiter unterschreiben zu lassen.

Es erübrigt sich, auf die Wichtigkeit der verschiedenen Kurse speziell einzugehen. Wunsch und Bestreben der Ambulanzhelfer sollte es sein, zu lernen, wie sie bei akuten Notfällen und besonders bei mehreren Schwerverletzten am Unfallort dem Arzt optimal zur Hand gehen können. Nur eine fortwährende und aktive Beteiligung an allen Kursen, sowohl in der Zivilschutzschule als auch in den Einsatzzentren, wird sie diesem Ziel näher bringen.

Ich möchte deshalb die Zenterchefs und Zenterchefadjunkten bitten, die Ambulanzhelfer auf die Wichtigkeit dieser Kurse hinzuweisen.

Es sei außerdem zu bemerken, daß die Kandidaten zum “Brevet d’aptitude de securiste-ambulancier”, nur zum Test zugelassen werden können, wenn der Zenterchef bestätigen kann, daß diese regelmäßig an den Kursen im Einsatzzentrum teilgenommen haben. Die Teilnahme wird durch die Unterschrift des jeweiligen Instructors im Carnet de Formation noch einmal bestätigt.

Genehmigen Sie, werte Mitarbeiter, den Ausdruck meiner vorzüglichen Hochachtung.

**Der Direktor des Zivilschutzes
Léon Anen**

PROGRAMME DES WEEK-ENDS DE FORMATION À L'ÉCOLE NATIONALE DE LA PROTECTION CIVILE À SCHIMPACH

Septembre 2004 - Juillet 2005
(Distribution: Tous les cadres)

Dates	Unité convoquée	Matière
Septembre 2004		
11/12	Recyclages sauvetage 77-78	sauvetage
18/19	83-1	sauvetage
21/22	Cours de recyclage	secteur communal
25/26	SP U.S.P. (1)	formation
25/26	N.B.C.	formation
25/26	H.G.	formation
Octobre 2004		
02/03	Hosingen	secourisme
02/03	C.N.A.	formation
09/10	SP 83-2	sauvetage
11/15	Police (négoc.)	
16/17	SP Trosvierges/Wiltz	secourisme
16/17	G.S.E. max 24 pers.	formation
23/24	Kayl	secourisme
23/24	H.G.	formation
26/27	Cours de recyclage	secteur communal

Novembre 2004

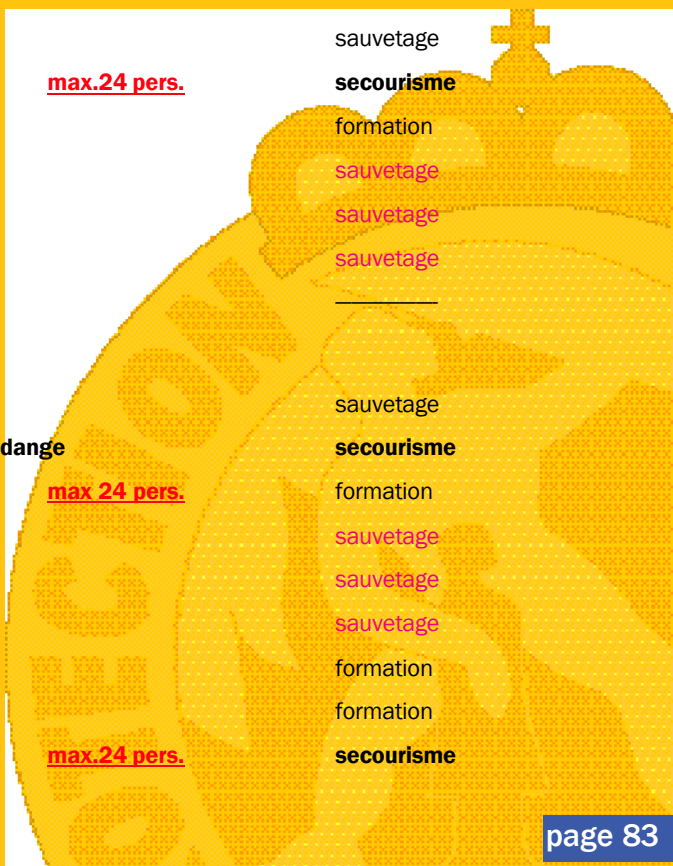
06/07		Steinfort		secourisme
06/07		83-3		sauvetage
09		Cours de recyclage		secteur communal
13/14		Petange		secourisme
15/18		Police		
20/21	SP	Cours d'initiation (1)		secourisme
27/28	SP	Junglinster		secourisme
27		G.S.E	<u>max.24 pers.</u>	formation

Decembre 2004

04/05	SP	83-4		sauvetage
04/05		Initiation (2)	<u>max.24 pers.</u>	secourisme
11/12		U.S.P.(2)		formation
14/15		84-1		sauvetage
16/17		84-2		sauvetage
18/19		84-3		sauvetage
25		Noël		

Janvier 2005

08/09		83-5		sauvetage
15/16		Bigonville/Redange		secourisme
15	SP	G.S.E	<u>max.24 pers.</u>	formation
18/19		84-4		sauvetage
20/21		84-5		sauvetage
22/23		84-6 (test)		sauvetage
22/23	SP	N.B.C.		formation
29/30		U.S.P. (3)		formation
29/30		Initiation (3)	<u>max.24 pers.</u>	secourisme



Protection Civile

Février 2005

06		Carnaval	_____
19		Cadres	Colloque
26/27	SP	Bettembourg/Mertert	secourisme
26/27		Initiation (4) <u>max.24 pers.</u>	secourisme

Mars 2005

05/06	SP	83-6	sauvetage
05/06		G.S.E. <u>max.24 pers.</u>	formation
12/13		Remich - Schengen - Schifflange	secourisme
19/20	SP	85-1	sauvetage
19/20		Groupe Canin	formation
27		Pâques	_____

Avril 2005

02/03		Lintgen	secourisme
02/03	SP	G.S.E. <u>max 24 pers.</u>	formation
09/10		Larochette	secourisme
08/09/10	SP	C.N.A.	formation
16/17		Diekirch/Echternach	secourisme
20		Cours de recyclage	secteur communal
23/24		Esch-Alzette/Belvaux	secourisme
23/24		H.G.	formation
26/27		Cours INAP	Cadres Prot. Civile

Mai 2005

07/08	SP	85-2	sauvetage
07/08		N.B.C	formation
15		Pentecote	_____

21/22	SP	Dudelange	secourisme
21/22		Groupe Canin	formation
24		Cours de recyclage	secteur communal
28/29		Ettelbruck	secourisme
28/29		H.G.	formation
28	SP	G.S.E. max 24 pers.	formation
31		Cours de recyclage	secteur communal

Juin 2005

04/05	SP	Mamer	secourisme
04/05		G.S.E.	formation
07		Cours de recyclage	secteur communal
11/12		85-3	sauvetage
18/19	SP	Differdange	secourisme
18/19		HIT / Réserve	
25/26	SP	85-4	sauvetage
28		Cours de recyclage	secteur communal

Juillet 2005

02/03	SP	85-5	sauvetage
02/03		H.G.	formation
05		Cours de recyclage	secteur communal
09/10		Journée d'information Instructeurs	sauvetage/secourisme
16/17		85.-6 (test)	sauvetage
23/24		Empêchés	secourisme

**Le directeur de la protection civile,
Michel Feider**

CHANGEMENTS INTERVENUS AU SEIN DES CADRES DU SERVICE NATIONAL DE LA PROTECTION CIVILE

Par arrêté ministériel en date du 15 décembre 2003 Monsieur Raymond Kirsch de Luxembourg a été nommé instructeur en matière nucléaire, biologique et chimique à partir du 1er janvier 2004

*

Démission honorable de ses fonctions de membre du groupe de secours en matière nucléaire, biologique et chimique a été accordée à Monsieur Garry Berg de Derenbach en date du 18 décembre 2003

*

Démission honorable de ses fonctions de membre du groupe de secours en matière nucléaire, biologique et chimique et d'instructeur en chef du même groupe a été accordée à Monsieur Jean Nickels en date du 2 janvier 2004

*

Monsieur Claude Kanivé de Diekirch a été nommé aux fonctions de chef-adjoint du centre de secours de Diekirch par arrêté ministériel du 8 janvier 2004

*

Monsieur Adrien Weber de Hagen a été nommé aux fonctions de chef-adjoint du centre de secours de Steinfort par arrêté ministériel en date du 9 janvier 2004

*

Par arrêté du 27 janvier 2004 Monsieur Romain Rausch de Bigonville a été démissionné de ses fonctions de chef-adjoint du centre de secours de Bigonville ; par le même arrêté Monsieur Carlo Plier a été nommé chef-adjoint dudit centre de secours

*

Par arrêté ministériel du 11 février 2004 Monsieur Romain Plumer de Biwisch a été nommé aux fonctions de chef-adjoint du centre de secours de Troisvierges

*

Monsieur Guy Bernar d'Esch-sur-Alzette a été nommé aux fonctions de chef-adjoint du centre de secours d'Esch-sur-Alzette par arrêté ministériel du 19 février 2004

*

Démission honorable de ses fonctions de chef du groupe d'agents opérateurs du centre national d'alerte de la protection civile a été accordée pour limite d'âge à Monsieur Raymond Schockweiler par arrêté ministériel en date du 12 mars 2004 , Monsieur Raymond Schockweiler restera néanmoins membre dudit groupe. Par le même arrêté Monsieur Claude Stephany, membre du groupe d'agents opérateurs du centre national d'alerte a été nommé aux fonctions de chef du même groupe.

*

Démission honorable de ses fonctions de chef-adjoint du centre de secours de Hosingen a été accordée sur sa demande à Monsieur Bernard Wagner de Hosingen en date du 15 mars 2004

*

Démission honorable de ses fonctions de chef-adjoint du centre de secours de Larochette a été accordée sur sa demande à Monsieur Clemens Geiger de Larochette en date du 7 avril 2004

*

Démission honorable de ses fonctions de chef-adjoint du centre de secours de Mertert a été accordée sur sa demande à Monsieur Marc Duton de Wasserbillig en date du 20 avril 2004

*

Démission honorable de ses fonctions de membre du groupe de secours en matière nucléaire, biologique et chimique a été accordée à Monsieur Claude Birden en date du 20 avril 2004

*

Démotions honorables de leurs fonctions de conseillers techniques ont été accordées avec effet au 1er juin 2004 à Monsieur Léon Jung, directeur honoraire de la protection civile, et Monsieur Michel Feider, ingénieur nucléaire, en date du 24 mai 2004

Protection Civile

Démission honorable de ses fonctions de chef du groupe de secours en matière nucléaire, biologique et chimique a été accordée à Monsieur Michel Feider. Monsieur Patrick Breuskin, chef-adjoint du groupe de secours en matière nucléaire, biologique et chimique a été nommé chef du même groupe par arrêté ministériel du 11 juin 2004

*

Monsieur Léon Anen, directeur de la protection civile e.r. et Monsieur Patrick Breuskin, ingénieur technicien inspecteur ppal 1er en rang ont été nommés conseillers techniques de la protection civile avec effet au 1er juin 2004 par arrêté ministériel du 11 juin 2004

LIENS INTERNET NATIONAUX ET INTERNATIONAUX

Liens nationaux

Centre de secours Kayl	www.cik.lu
Centre de secours Dudelange	www.cid.lu
Centre de secours Bettembourg	www.cibett.lu
Centre de secours Mertert	www.cim.lu
Centre de secours Schifflange	http://webplaza.pt.lu/public/gobillot/index.htm
Centre de secours Lintgen	www.bns.lu
Centre de secours Belvaux	www.pcbieles.org
Centre de secours Mamer	www.protexmamer.lu
Police Grand-Ducale	www.police.lu
FNSP	www.pompjeesverband.lu
Gefahrengutdaten	www.ericards.net
Clinique de garde	www.hopital.lu
Pharmacie de garde	www.pharmacie.lu

Liens internationaux

Protection Civile Suisse	www.protectioncivile.admin.ch
Protection Civile de Paris	www.protectioncivile.org
Le SAMU de PARIS	www.invivo.net/samu75
Allemagne	www.bzs.bund.de
Autriche	www.adis.at/zivilschutz
Belgique	www.ibz.fgov.be
Danemark	www.beredskabsstyrelsen.dk
Finlande	www.pelastustoimi.net
France	www.interieur.gouv.fr
British Civil Defence	www.britishcivildefence.org
Pays - Bas	www.minbzk.nl

CENTRE DE SECOURS MAMER



Op der Kreschtfeier vun dem Zenter Mamer am Restaurant Paul Eischen, den 22.Dezember d'lescht Joer, huet den Zenterchef Marc BRAUN den Memberen Guy Trausch fir 25 Joer Diengschter an den Haer Ferd KOENIG fir 40 Joer Diengschter een passenden Cadeau iwerreecht.

REPERTOIRE TELEPHONIQUE DE L'ADMINISTRATION DES SERVICES DE SECOURS 1, RUE ROBERT STÜMPER - Z.I. CLOCHE D'OR GASPERICH L-2557 LUXEMBOURG

Direction

FEIDER MICHEL

Fax 49 771-771

Directeur

tel.

49 771 406

e-mail

Division de la Protection Civile

BLEY Guy

Chef de division

49 771 305

guy.bley@protex.etat.lu

Division du Service d'Incendie

SCHEIDWEILER Georges

Chef de division

Division administrative, technique et médicale

CONIER Viviane

Chef de division

49 771 410

viviane.conier@protex.etat.lu

Personnel

BRUCK Charles

Ing. tech. insp. ppal 1er en rang

49 771 411

charles.bruck@protex.etat.lu

CLESEN Roby

Employé

49 771 402

robi.clesen@protex.etat.lu

FEITZ Nicole

Employée

49 771 412

nicole.feitz@protex.etat.lu

FLOERCHINGER Paul

Employé

49 771 432

paul.floerchinger@protex.etat.lu

GILLEN Gisèle

Employée

49 771 407

gisele.gillen@protex.etat.lu

GREIS-KRANTZ Karin

Chef de bureau

49 771 421

karin.greis@protex.etat.lu

HENGESCH Steve

Commiss adjoint

49 771 414

mike.hoffmann@protex.etat.lu

HOFFMANN Mike

Employé

49 771 429

annick.jeampierr@protex.etat.lu

JEANPIERRE Annick

Employée

49 771 409

lydia.matysik@protex.etat.lu

JUNG-BARADEL Nadine

Employée

49 771 413

gjl.orazi@protex.etat.lu

MATYSIK Lydia

Informaticien diplômé

49 771 405

claudine.oth@protex.etat.lu

ORAZI Gil

Rédacteur

49 771 408

gilbert.schleich@protex.etat.lu

OTH Claudine

Ing. tech. insp. ppal 1er en rang

49 771 401

urgences.112@protex.etat.lu

SCHLEICH Gilbert

CENTRAL DES SECOURS D'URGENCE

Fax 49 38 88

112

BAUSCH Jeanmot, BELARDI Daniel, DEUTSCH Tom, FERRING Francis, GOBILLOT François,

GOERGEN Robert, GOTTING Jeff, HOFFMANN Guy, MARTINY Armand,

MEYER Fernand, MICHELIS Tom, OTH Jean-Paul, SCHULLER Henri, THILL Nico, WIL TGEN Romain

ATELIER DE LA PROTECTION CIVILE

73C, route de Diekirch, L-7440 Lintgen

Fax 92 77 67

32 03 87

carlo.birscheidt@protex.etat.lu

BIRSCHIEDT Carlo, EWEN Georges, FABER Paul, HAUFFELS Claude, MULLER Guillaume, SCHAAL Nico

ECOLE NATIONALE DE LA PROTECTION CIVILE

Maison 93, L-9684 Schimpach

Fax 94 92 33-337

94 92 33-1

enpc@protex.etat.lu

BAULISCH Viviane, DA SILVA SOARES Andreia, EFRAMI-COPINE Jocelyne, MARNACH-COLLES Anita, MARNACH Armand,

ROMMES Guy, THILMANY Théa, WINANDY Renée, WINANDY Sandra,

IMPRESSUM

Grand-Duché de Luxembourg
Ministère de l'Intérieur
"Fir dech a fir d'äi Land"
Publication périodique du Service National
de la Protection Civile
No.59

Rédaction

Direction de la Protection Civile
1, rue Robert Stümper - L- 2557 Luxembourg
Tél: 49.77.11 - Fax: 49771-771

Conception:

Service National de la Protection Civile

Impression:

Imprimerie Graphic Press Mamer

Photos:

Raymond Brausch, Mike Hoffmann, Jeff Herr
Centre de secours Kayl,
Centre de secours Rédange,
Unité logistique "Ravitaillement",
THW



Protection Civile

